



**Une commémoration à la hauteur de l'événement**

**PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT**

**Le projet de loi contre la spéculation adopté par le Conseil des ministres**



© Photo : D.R

Le Président Abdelmadjid Tebboune en a fait une question urgente à régler dans l'immédiat : le projet de loi sur la lutte contre la spéculation a été adopté par le Conseil des ministres dont il a présidé la réunion hier. S'exprimant lors de sa rencontre périodique avec des responsables de médias nationaux, diffusée il y a deux semaines, dimanche 3 octobre, le Président Tebboune avait confirmé une annonce qu'il avait faite déjà lors de la réunion Gouvernement-walis, à savoir que l'acte de spéculation commis par des intrus sans scrupules exploités par des bandits aux fins de semer l'anarchie - des bandits animés par des motifs politiques -, sera criminalisé.

MASSACRES DES ALGÉRIENS DU 17 OCTOBRE 1961

**Une commémoration française glaciale**

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961



**«La France sera amenée à reconnaître son entière responsabilité»**

CARTOGRAPHIE DE LA PRODUCTION AGRICOLE NATIONALE ET APPROVISIONNEMENT

**La tutelle instruite pour l'actualisation continue**





## Audience

### Le président du HCI reçoit une délégation de la LOPIS

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah a reçu, dimanche à Alger, une délégation de la Ligue des Oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS), a indiqué un communiqué du Conseil. Lors de la rencontre, «le président de la LOPIS a remis au président du HCI, un guide scientifique et pratique de prévention du fanatisme et de l'extrémisme», ajoute le communiqué.

## Coronavirus

### 87 nouveaux cas, 71 guérisons et 2 décès

Quatre-vingt-sept (87) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 71 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier dimanche, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 205.286, celui des décès à 5.872 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 140.758. Par ailleurs, 13 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.



## Immigration clandestine

### Sauvetage de 13 immigrants clandestins et repêchage des corps de 4 autres

Des Garde-côtes du Commandement des Forces Navales ont sauvé samedi, treize immigrants clandestins et repêché les corps de quatre autres, noyés suite au chavirement de leur embarcation à 16 miles nautiques au Nord de la ville d'Alger, indique, hier dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN)

## Protection du pouvoir d'achat

# Le projet de loi contre la spéculation adopté par le Conseil des ministres

**Le Président Abdelmadjid Tebboune en a fait une question urgente à régler dans l'immédiat : le projet de loi sur la lutte contre la spéculation a été adopté par le Conseil des ministres dont il a présidé la réunion hier.**

S'exprimant lors de sa rencontre périodique avec des responsables de médias nationaux, diffusée il y a deux semaines, dimanche 3 octobre, le Président Tebboune avait confirmé une annonce qu'il avait faite déjà lors de la réunion Gouvernement-walis, à savoir que l'acte de spéculation commis par des intrus sans scrupules exploités par des bandits aux fins de semer l'anarchie - des bandits animés par des motifs politiques -, sera criminalisé. C'est donc fait. D'après le projet de loi, les spéculateurs encourront une peine de pas moins de 30 ans de prison, qui pourrait aller jusqu'à la perpétuité. Il ne reste plus au texte qu'à passer par l'Assemblée populaire nationale, avant sa promulgation et donc sa mise en application avant la fin de l'année. Le Président Tebboune a donné instruction au ministre du Commerce de sensibiliser les commerçants et la société civile sur ce texte et faire une campagne d'explication auprès des Algériens à travers les médias. Il s'agit de différencier entre le stockage qui répond à des exigences commerciales et techniques et le stockage qui est motivé par la spéculation pour faire monter les prix et s'enrichir illicitement. Le Président Tebboune a souligné l'importance du rôle responsable de la société civile et des médias dans la lutte contre les pratiques commerciales déloyales. Il a également ordonné la promotion de comportements de consommation rationnelle pour lutter contre les pratiques parasitaires parasites et ceux qui cherchent à augmenter les prix dans le but de semer le chaos et le désespoir. Pour rappel, le président de la République qui intervenait lors d'une entrevue avec des représentants de la presse nationale, avait souligné que la récente hausse des prix n'était pas innocente. Il avait défini la spéculation comme «l'ennemi juré» de l'économie nationale et du citoyen, et qualifié d'«injustifiée» la hausse des prix de certains produits alimentaires. «Des intrus sans scrupules qui ne servent que leurs propres intérêts sont exploités par des ban-



■ D'après le projet de loi, les spéculateurs encourront une peine de pas moins de 30 ans de prison, qui pourrait aller jusqu'à la perpétuité. Il ne reste plus au texte qu'à passer par l'Assemblée populaire nationale. (Photo:DR)

dit», avait-il expliqué, ajoutant que «rien ne saurait justifier la hausse des prix des produits alimentaires». Il avait cité, à titre d'exemple la hausse des prix des pâtes alimentaires, alors que les

## Massacres du 17 octobre 1961

### «La France sera amenée à reconnaître son entière responsabilité»

«La préservation et la défense de la mémoire nationale» relevaient «d'un devoir sacré» par lequel la France sera amenée à reconnaître son entière responsabilité, a-t-on rapporté dans un communiqué, rendu public samedi, par le ministère de la Communication, la veille de la célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire des massacres du 17 octobre 1961. Le département de Ammar Belhimer a affirmé dans son communiqué, que «faire connaître ces mémorables étapes historiques relève d'un devoir national, tout comme la préservation et la défense de la mémoire est un devoir sacré par lequel nous poursuivrons la France à jamais». Cette démarche, a-t-on ajouté dans le même document, «sera maintenue jusqu'à ce qu'elle (France) reconnaisse son entière responsabilité et s'engage à assumer les retombées de tous les crimes commis contre la Nation algérienne authentique et son vaillant peuple».

«L'Algérie a célébré, hier dimanche, le 60<sup>ème</sup> anniversaire de ces massacres commis avec violence et barbarie par la Police française dans Paris contre des émigrés algériens pacifiques qui revendiquaient la liberté, la souveraineté et l'indépendance», a rappelé la même source. Au sujet des affres infligées aux Chouhada de ces massacres, le ministère a écrit : «Ces civils ont subi les plus graves formes de répression, de torture, de massacres qui ont fait, en une seule journée, 300 martyrs, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées dans un pays qui se prétend défenseur des droits de l'Homme». Les rues de Paris et la Seine où furent jetés les Algériens ligotés, attestent, regrette le département de la Communication, «toujours de ces horribles massacres qui entacheront d'opprobre l'histoire de la France, dont le registre regorge de crimes contre l'humanité, comme l'utilisation d'armes prohibées dont le napalm, les essais nucléaires, le génocide collectif, l'exil, les assassinats et la déportation, et ce, pendant plus de 130 ans de colonisation de l'Algérie».

Tout au long de cette période difficile, les Algériens «ont fait front uni, bravant par leur lutte héroïque le colonisateur français barbare», en témoignent les manifestations du 17 octobre 1961 que nous sommes fiers de commémorer annuellement et de transmettre aux nouvelles générations, comme étant un legs commun confié aux petits-enfants des artisans de la Glorieuse Révolution de Novembre, conclut le ministère. Il est à noter que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à 11h à travers tout le territoire national, à la mémoire des Chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, et ce, à compter du d'hier dimanche 17 octobre 2021.

prix de la semoule qui en est la matière première n'ont pas bougé, précisant que «l'eau et l'électricité utilisés dans le processus de production sont toujours subventionnées».

«Nous frapperons les spéculateurs d'une main de fer et traquerons les lobbies politiques qui sont derrière cet acte, qui aurait pu mener à une explosion sociale notamment à la lumière de la propagation de la pandémie de la Covid-19», avait-il averti. Le Président Tebboune a donné son accord de principe sur les textes proposés concernant la Mosquée d'Alger et la placer sous la tutelle du Premier ministre. Il a donné les directives et instructions suivantes : parachèvement de tous les aspects liés à la livraison des différentes structures qui composent cet édifice et à la réalisation de ses équipements, selon les normes de qualité requises par le statut de cette institution spirituelle ; élever le niveau de formation des managers et cadres chargés de servir cet édifice, en coopération avec différents partenaires, ayant une expérience dans la gestion d'installations similaires. Le Conseil des ministres a approuvé la proposition du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger de mettre un numéro vert à la disposition de la communauté nationale au niveau des ambassades et consulats. L'objectif visé est d'assurer une protection permanente et immédiate à la communauté et d'écouter ses préoccupations, en cas de harcèlement, à l'étranger. Concernant l'enseignement supérieur, le Président Tebboune a donné des instructions pour trou-

## REPÈRE

Benabderrahmane :



### Les manifestations du 17 octobre 1961 «ont démontré la cohésion de notre communauté dans le tissu national»

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, hier dimanche, que les manifestations du 17 octobre 1961 à Paris «marquaient une date sombre dans l'histoire de l'occupation», de même qu'ils «ont démontré la véritable signification de la cohésion de notre communauté dans le tissu national».

«Nous observons aujourd'hui (hier ndr) une minute de silence à la mémoire des chouhada du 17 octobre 1961, 60 ans après ces massacres odieux qui marquent une date sombre de l'histoire de l'occupation, une date que nul ne peut effacer des mémoires», a écrit

M. Benabderrahmane sur sa page officielle Facebook. Ces manifestations «resteront gravées dans notre mémoire et ancrées dans la conscience de notre Nation, pour démontrer la véritable signification de la cohésion de notre communauté dans le tissu national. C'est là l'histoire de notre pays, tirons-en les enseignements et faisons en sorte qu'elle soit la lanterne qui nous éclaire pour redresser notre cher pays. Vive l'Algérie et Gloire à nos martyrs !», a poursuivi le Premier ministre.

ver des mécanismes pour s'orienter vers les sciences exactes et la technologie. Rappelons que la réunion du Conseil des ministres présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune a été consacrée, hier, à l'examen et à l'approbation d'un projet de loi sur la lutte contre la spéculation et d'exposés sur l'organisation de Djamaâ El-Djazair et la rentrée officielle dans les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle.

Lakhdar A.

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com



Manifestations du 17 octobre 1961 à Paris

## Une commémoration à la hauteur de l'événement

Pour la première fois, la commémoration de l'événement majeur dans la lutte de Libération nationale qu'ont été les manifestations du 17 octobre 1961 à Paris, a revêtu partout en Algérie une dimension véritablement à la hauteur de ce fait historique.

Cette date commémorée en tant que Journée nationale de l'émigration et marquant, cette année, le 60<sup>ème</sup> anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, rappelle la contribution des Algériens qui travaillaient en France, à la lutte armée de leur peuple pour l'indépendance. Hier, le Président Abdelmadjid Tebboune s'est recueilli au sanctuaire du Martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la Révolution et en commémoration des victimes des massacres du 17 octobre 1961 à Paris. Après avoir salué un détachement de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le Président Tebboune a déposé une gerbe de



■ Le Président Tebboune a donné le sens de cette commémoration «qui nous rappelle les exactions coloniales criminelles commises, en ce sinistre jour, contre les enfants du peuple algérien». (Photo : D.R)

fleurs au pied de la stèle commémorative et récité la Fatiha du Coran à la mémoire des martyrs. La cérémonie commémorative s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, du chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, de membres du Gouvernement et de hauts responsables de l'Etat. Au cours de cette cérémonie, le Président Tebboune a échangé des propos avec d'anciens moudjahidines et des membres de la famille révolutionnaire, notamment ceux de la Fédération de France du Front de libération nationale. Hier, une minute de silence a été observée à 11h. C'est le Président Tebboune qui a pris cette décision de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque

année à 11h à travers tout le territoire national. Samedi, dans un message à cette occasion, le Président Tebboune a donné le sens de cette commémoration «qui nous rappelle les exactions coloniales criminelles commises, en ce sinistre jour, contre les enfants du peuple algérien. Des exactions qui révèlent l'horreur des massacres abjects et des crimes contre l'humanité qui resteront gravés dans la mémoire collective. «Nous nous recueillons avec déférence à la mémoire de nos vaillants chouchada qui ont écrit avec courage et bravoure, il y a soixante ans, une page mémorable dans la défense de l'honneur de la nation, traduisant l'attachement à la liberté et à la dignité. Et nous nous recueillons avec autant de déférence à la mémoire de tous les chouchada de notre patrie tout au long des étapes de la résistance et de la lutte», a ajouté le Président Tebboune. Il a réaffirmé le «soutien ferme» de traiter les dossiers de

l'Histoire et de la Mémoire «sans complaisances, ni compromissions» et «avec le sens aigu des responsabilités que requiert le traitement impartial et intègre, loin des engouements et de la prédominance de la pensée colonialiste arrogante sur des lobbies incapables de s'affranchir eux-mêmes de leur extrémisme chronique...», a indiqué le Président Tebboune. «Qu'il soit clair pour tous que le vaillant peuple algérien, fier des racines séculaires de sa Nation, avance dignement à pas sûrs, déterminé et uni plus que jamais, sur la voie de l'édification d'une Algérie souveraine... Une Algérie démocratique, immunisée, forte de ses institutions et déterminée à honorer ses engagements et à jouer pleinement son rôle au service de la stabilité et de la sécurité dans la région tout en contribuant au noble effort de coexistence et de coopération, aux niveaux régional et international», a-t-il souligné. **Lakhdar A.**

Abdelmadjid Tebboune, président de la République :

### «L'Etat accorde un intérêt particulier aux préoccupations de notre communauté»

A l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de l'immigration, marquant le 60<sup>ème</sup> anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a indiqué que l'Etat accorde un intérêt particulier aux préoccupations de notre communauté à l'étranger. A ce même sujet, le chef de l'Etat a ajouté qu'il s'intéresse de très près à la prise en charge «optimale» des préoccupations de notre communauté et à la protection de ses intérêts, saluant hautement les positions nationalistes honorables affichées à maintes reprises par les membres de cette communauté à travers des sursauts de solidarité exemplaires en temps d'épreuves. «Je m'intéresse de très près à la prise en charge optimale des préoccupations de notre communauté et à la protection de ses intérêts... Nos centres diplomatiques et consulaires sont appelés à développer leurs méthodes de travail, en termes d'interaction avec les membres de la commu-

nauté, par des méthodes modernes de gestion consulaire, aux fins d'atténuer les souffrances de nos concitoyens établis à l'étranger», a indiqué M. Tebboune dans un message à la veille de la Journée nationale de l'immigration marquant le 60<sup>ème</sup> anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961. «Je saisis cette occasion pour saluer, hautement, leurs positions nationalistes honorables affichées à maintes reprises, à travers des sursauts de solidarité exemplaires en temps d'épreuves... C'est normal, lorsqu'on sait que le sang de nos valeureux martyrs et moudjahidines coule dans leurs veines», a affirmé le Chef de l'Etat. Le Président a invité, par la même, «les Algériennes et Algériens à adhérer au processus d'édification d'une ère prometteuse, où n'auront point de place les défaitistes, les ennemis du mérite et de la compétence et tous ceux habitués à rebuter les déterminations et freiner les initiatives... Ceux-là qui se plaisent à perpétuer les pratiques et

conspirations de la Issaba pour entraver la relance de l'économie nationale et contester la volonté des nationalistes fidèles qui veulent libérer la société de leur pillage des richesses du pays par l'escroquerie, le vol et le gaspillage... Ceux-là même que j'ai toujours avertis de sévir d'une main de fer par la force de la loi... Quels châtiments auront-ils ?» «L'Algérie, déterminée et résolue à couper les tentacules de cette Issaba pernicieuse et à en démasquer les plans malveillants de blocage et de défaitisme, accueillera à bras grands ouverts tous ses enfants de la communauté nationale établis à l'étranger. Elle en valorisera les capacités et les compétences et les invitera à apporter leur contribution au projet de relance économique de la Nation, en ouvrant toutes les perspectives au génie des générations montantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et ce, pour parachever la marche initiée par les vaillants martyrs, par fidélité à leur serment», a-t-il conclu. **Moncef Redha**

#### COMMEMORATION

#### Massacres des Algériens du 17 octobre 1961

#### Une commémoration française glaciale

La commémoration de la 60<sup>ème</sup> anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 a été célébrée, cette année, dans un climat tendu et une discorde totale entre Alger et Paris. Dans la foulée de la journée d'avant-hier, un communiqué de l'Elysée est tombé et dans lequel, le Président français, Emmanuel Macron, s'est dit reconnaissant les crimes commis cette nuit-là à Paris par la police française contre les manifestants algériens sous l'autorité du criminel de guerre Maurice Papon. Soixante ans après les massacres de plus de 200 émigrés algériens par la Police française, lors des manifestations de plus de 25.000 Algériens à Paris, les autorités françaises se sont contentées de diffuser un simple communiqué pour commémorer cette tragédie humaine et ce crime de guerre. Soixante ans après, le Président français, Emmanuel Macron, a commémoré, ce samedi 16 octobre, la nuit sanglante du 17 octobre 1961, en diffusant sur le site officiel de l'Elysée un communiqué, à travers lequel le chef de l'Etat a reconnu les faits, «les crimes commis cette nuit-là sous l'autorité de Maurice Papon sont inexcusables pour la République», a indiqué, ce samedi 16 octobre 2021, un communiqué de l'Elysée publié sur son site officiel. Le communiqué de l'Elysée a souligné que «la France regarde toute son Histoire avec lucidité et reconnaît les responsabilités clairement établies. Elle le doit d'abord et avant tout à elle-même», ajoutant que «la répression fut brutale, violente, sanglante. Près de 12.000 Algériens furent arrêtés et transférés dans des centres de tri au Stade de Coubertin, au Palais des sports et dans d'autres lieux. Outre de nombreux blessés, plusieurs dizaines furent tués, leurs corps jetés dans la Seine», selon le communiqué de l'Elysée. Avant de conclure, ledit communiqué a ajouté que «de nombreuses familles n'ont jamais retrouvé la dépouille de leurs proches, disparus cette nuit-là. Le président de la République rend hommage à la mémoire de toutes les victimes». La réaction de la communauté algérienne établie en France fut immédiate suite au communiqué de l'Elysée, une grosse déception des proches de victimes et des associations a été constatée. Très déçus du communiqué d'Emmanuel Macron, les Algériens espéraient une parole forte et toute la vérité sur les massacres du 17 octobre 1961 commis contre les émigrés algériens. Un crime contre l'humanité, un crime de guerre qui, malheureusement, n'a pas trouvé des mots forts de la part de l'Elysée.

**Sofiane Abi**

#### BRÈVE

#### Crimes

#### Le parti FLN réaffirme son soutien à la démarche visant à amener la France à reconnaître ses crimes coloniaux

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a réaffirmé son soutien «absolu» à la ferme détermination de l'Algérie d'amener la France officielle à reconnaître ses crimes coloniaux et à présenter ses excuses. Dans un communiqué rendu public samedi la veille de la journée nationale de l'immigration, commémorée le 17 octobre 1961, le parti du FLN a réaffirmé son soutien absolu à la ferme détermination de l'Algérie d'amener la France officielle à reconnaître ses crimes coloniaux et à présenter ses excuses, et ce, dans le cadre du «principe d'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité énoncés dans les résolutions et décisions de l'Onu». Le parti a salué, dans ce sens, «le patriotisme, la bravoure et les sacrifices des enfants de notre communauté établie à l'étranger, affirmant que la bataille de la mémoire «n'est pas de moindre importance que celle du recouvrement de la souveraineté et de l'indépendance». Ainsi, le parti du FLN a exprimé sa position de principe rejetant toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie ou visant à porter atteinte à la souveraineté nationale et aux institutions de l'Etat constitutionnel, réitérant son appui aux positions de l'Etat algérien exprimées par le président de la République avec fermeté et responsabilité, à la faveur de décisions judicieuses traduisant la souveraineté de l'Algérie et sa glorieuse histoire, voire son existence en tant que Nation et Etat souverain», ajoute la même source.

**Agence**



## Cartographie de la production agricole nationale et approvisionnement La tutelle instruite pour l'actualisation continue

**Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a instruit, avant-hier samedi, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural à l'effet d'assurer une actualisation continue de la cartographie de la production agricole nationale ainsi que celle afférente aux capacités de stockage.**

Aux fins, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, de permettre aux institutions et organismes concernés de réguler le marché d'une manière, efficace et maîtrisée. Et, a poursuivi la même source, d'assurer par conséquent, un approvisionnement régulier du marché national tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens. C'était à l'issue d'une communication présentée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural sur l'évaluation du rôle du dispositif Syrpalac (Système de régulation des produits agricoles de large consommation), lors de la réunion du Gouvernement tenue, avant-hier samedi à Alger.

L'exposé, a précisé la même source, a porté sur le mode opératoire du Syrpalac notamment en matière d'opérations de stockage et de déstockage des principaux produits agricoles ainsi que le suivi et l'évaluation de ces opérations. Mais aussi, a ajouté le communiqué des services du Premier ministre, sur les actions entreprises par le secteur de l'agriculture pour assurer un approvisionnement régulier et en quantités suffisantes du marché national en pommes de terre, notamment durant les périodes où l'offre de produits frais n'est pas encore disponible.

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a également instruit le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique à l'effet de prendre toutes les dispositions



■ Benabderrahmane a instruit le ministre des Ressources en eau à l'effet de prendre toutes les dispositions pour assurer l'achèvement de l'ensemble des opérations inscrites au titre des plans d'urgence dans les délais contractuels. (Photo : DR)

qui s'imposent pour assurer l'achèvement de l'ensemble des opérations inscrites au titre des plans d'urgence dans les délais contractuels.

«Les projets inscrits dans le cadre des plans d'urgence visant à atténuer l'impact du stress hydrique doivent être achevés dans les délais contractuels», a insisté Aïmene Benabderrahmane, lors de cette réunion. Soulignant, au passage, le caractère, prioritaire et urgent, de la réhabilitation des stations de dessalement d'eau de mer d'El Mactâa (wilaya d'Oran) et Souk Tleta (wilaya de Tlemcen). C'était, a encore indiqué le communiqué des services du Premier ministre, à l'issue de la présentation par le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique d'un exposé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme national d'urgence mis en place pour contenir les effets du stress hydrique. La communication du ministre des Ressources en eau et

de la Sécurité hydrique, a ajouté la même source, a porté sur les actions initiées par le secteur sous forme de plans d'urgence successifs, visant à atténuer l'impact de la crise de l'alimentation en eau potable des populations des wilayas impactées et ce, en fonction des niveaux de déficit enregistrés au niveau de chacune d'elles.

Le communiqué des services du Premier ministre a également fait état d'un point de situation de l'Internet en Algérie et le Plan d'action pour son amélioration, faisant ressortir qu'en matière de taux de pénétration de l'Internet haut débit, le parc total des abonnés est, actuellement, en constante évolution, s'élevant à plus de 4 millions d'abonnés à l'internet fixe, soit 44% des ménages et autour de 39 millions d'abonnés à Internet mobile, soit 90% de la population.

En vue d'améliorer la qualité de la connectivité au profit des citoyens, des opérateurs écono-

miques et des établissements publics, et généraliser l'égal accès à l'Internet haut et très haut débit, partout et pour tous, le secteur des télécommunications, est-il souligné, s'adosse sur un ensemble d'actions à réaliser ou déjà en cours de réalisation notamment, le développement des liaisons et de la capacité en bande passante à l'international et du réseau de transport national ainsi que l'amélioration de la vitesse de débit des réseaux mobiles.

Enfin, le communiqué des services du Premier ministre a fait cas de deux communications relatives à la formalisation d'opérations confiées à des entreprises publiques, au profit du ministère des Affaires étrangères et la Communauté nationale à l'étranger et du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire. Dans le cadre, a précisé la même source, de projets d'équipement et de dépenses de fonctionnement.

**Rabah Mokhtari**

## Avant-projet de Loi organique relative à l'organisation judiciaire

### Une étape importante dans le processus de mise en œuvre de l'engagement du Président Tebboune

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a présenté, avant-hier samedi, l'avant-projet de Loi organique relative à l'organisation judiciaire, modifiant et complétant l'Ordonnance n° 71-57 du 5/8/1971 relative à l'assistance judiciaire. C'était, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, ministre des Finances, lors de la réunion du Gouvernement, tenue avant-hier samedi et présidée par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

«L'avant-projet de loi, qui a fait l'objet d'un exposé du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, s'inscrit dans le cadre de la «mise en conformité du dispositif législatif relatif à l'organisation judiciaire avec la révision constitutionnelle du 1<sup>er</sup> novembre 2020 (Article 179), ayant consacré le principe du double degré de juridiction en matière administrative, à travers la création du Tribunal administratif d'appel», a précisé la même source. Soulignant que ce texte constitue une étape importante dans le processus de mise en œuvre de l'engagement du chef de l'Etat pour une ré-

forme globale de la justice. Dans la mesure, a poursuivi le communiqué des services du Premier ministre, rendu public à l'issue de cette réunion du Gouvernement, où il s'agit d'une refonte totale et d'une unification du cadre régissant l'organisation des juridictions de première instance et d'appel des deux ordres judiciaires (ordinaire et administratif), conformément à l'esprit et à la lettre de la nouvelle Constitution, qui prévoit la définition de l'organisation judiciaire par loi organique. «Cet avant-projet de Loi organique relative à l'organisation judiciaire, sera examiné lors d'un prochain Conseil des ministres», a ajouté la même source. Faisant observer que cet avant-projet de Loi, s'inscrivant également dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la révision constitutionnelle du 1<sup>er</sup> novembre 2020, vise à étendre le bénéfice du droit à l'assistance judiciaire aux justiciables devant les Tribunaux Administratifs d'Appel, en y instituant un Bureau de l'Assistance Judiciaire. Il s'inscrit, également, a poursuivi le communiqué des ser-

vices du Premier ministre, dans le cadre de la consécration du principe d'égalité devant la justice et de la consolidation des droits de la défense et d'accès à la justice, au profit des justiciables démunis, au même titre que les autres justiciables.

Lors de cette même réunion, le Gouvernement, a ajouté la même source, a entendu un exposé du ministre des Travaux Publics relatif à deux projets de Décrets exécutifs portant déclaration d'utilité publique de : l'opération relative au dédoublement du chemin de wilaya n° 111 à Alger entre Chéraga et Ain Bénian (Section 1 et 2) ; l'opération relative à la réalisation des travaux d'accessibilité à la ZET de Sidi Fredj et Palm Beach. «Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre du programme urgent visant la décongestion de la capitale, et vont permettre d'absorber une partie du trafic sur la rocade Sud qui connaît un trafic journalier moyen d'environ 200.000 véhicules/jour», a encore poursuivi le communiqué des services du Premier ministre.

**R.M.**

## MODERNISATION

### PME

#### Un nouveau programme de modernisation sera lancé avant fin 2021

Un nouveau programme de modernisation des Petites et moyennes entreprises (PME) sera lancé avant la fin 2021, a annoncé le Directeur général de l'Agence nationale du développement des PME et de la promotion de l'innovation (Andpmepi), Hakim Toussar. Ce nouveau programme est en mesure, selon celui-ci, d'assurer leur viabilité et de développer leur capacité à utiliser les nouvelles technologies. M. Toussar a indiqué, dans une déclaration à l'APS que ce nouveau programme sera mis en œuvre grâce à un accompagnement technique assuré par l'Agence allemande de la coopération internationale (GIZ) pour le développement en Algérie.

Ce programme a pour objectif l'augmentation de l'efficacité des entreprises dans l'exploitation des ressources énergétiques et de leur permettre d'accéder à de nouveaux marchés, a fait savoir le DG de l'Andpmepi. Il vise également, ajoute le même responsable, la réduction des taux d'échec de telles entreprises en faisant le diagnostic des causes, en éradiquant tous les obstacles en vue d'augmenter leurs capacités compétitives et garantir leur pérennité.

Ce programme devra aussi encourager l'entrepreneuriat, l'innovation et la recherche scientifique au sein des entreprises, poursuit le même responsable.

Les porteurs de projets bénéficieront, au titre de ce programme, de sessions de formation assurées par la GIZ, selon M. Toussar. Il a souligné, dans ce sens, que ce programme vise à conférer une plus grande souplesse dans le traitement avec les porteurs de projets, en vue de concrétiser leurs projets sur le terrain, dans les meilleurs délais, notamment en levant les obstacles bureaucratiques qu'avaient connus les premiers programmes de l'Andpmepi relatifs à la mise à niveau des PME.

Selon le même responsable, ce programme sera financé à travers le Fonds de soutien à l'investissement et le Fonds de soutien à la compétitivité industrielle.

S'agissant des perspectives de l'Andpmepi, M. Toussar a indiqué que son Agence s'employait à conclure des partenariats portant sur le soutien et l'accompagnement d'associations professionnelles dans l'objectif d'atteindre le plus d'entreprises. Dans le même sillage, il a rappelé l'existence d'un arrêté interministériel entre les ministères de l'Industrie, du Commerce, des Finances et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cet arrêté interministériel définit les mécanismes de collecte d'informations, en ce sens que chaque instance en rapport avec la PME, à l'instar de la Caisse nationale des assurances, du Centre national du registre de commerce (Cnrc) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), est chargée de fournir à l'agence des informations sur ces entreprises afin d'alimenter la plate-forme numérique.

**Manel Z.**



**INFO EXPRESS**

Massacres du 17 octobre 1961

**Le Président Tebboune décrète l'observation chaque année d'une minute de silence à la mémoire des chouhada**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à 11h à travers tout le territoire national, à la mémoire des chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, et ce, à compter de demain dimanche.

Dans la nuit du 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens et d'Algériennes avaient manifesté pacifiquement dans la capitale française pour dénoncer le couvre-feu inique et discriminatoire décrété à leur encontre par le préfet de police de l'époque Maurice Papon. Plusieurs d'entre eux avaient été exécutés sommairement par balles, jetés vivants dans la Seine ou battus à mort, selon les témoignages de survivants et d'anciens policiers français. Cette manifestation, réprimée dans le sang, aurait fait un millier de victimes, selon Mohamed Ghafir, ancien responsable du Front de libération nationale (FLN) dans la région nord de Paris, pendant la Guerre de libération.

Prières

**Salat El-Istisqa accomplie à travers les mosquées du pays**

Salat El-istisqa a été accomplie samedi à travers les mosquées de la République pour implorer Dieu Tout-Puissant pour qu'il fasse pleuvoir suite à la sécheresse enregistrée dans plusieurs wilayas du pays. Le coordonnateur de la Commission de la Fatwa au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Idir Mechnane, a précisé à l'APS que «Salat El-Istisqa a été accomplie à travers les mosquées du pays à partir de 10:00 suite à la sécheresse qui touche la plupart des wilayas cet automne», soulignant que «les fidèles ont imploré Dieu Tout-Puissant pour qu'il fasse pleuvoir». Cette prière est une Sunna du Prophète Mohammed (QSSSL) qui s'accomplit en deux unités de prières (Rak'ah). Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait appelé mercredi les imams à accomplir Salat El-Istisqa à travers toutes les mosquées du pays, conformément à la Sunna du Prophète (QSSSL).

Sponsor officiel du 2<sup>ème</sup> Salon du Digital Technologie

**Ooredoo soutient la transformation digitale et technologique en Algérie**

**Ooredoo, entreprise technologique, participe en tant que Sponsor officiel, à la deuxième édition du Salon du Digital Technologie & IoT (DIGITECH) qui se tient du 16 au 18 octobre au Centre international de conférences, Abdelatif Rahal à Alger.**

Cet événement technologique d'envergure est un carrefour qui réunit les principaux opérateurs économiques représentant différents secteurs et activant dans l'écosystème des technologies et du numérique en Algérie : banques, assurances, opérateurs de téléphonie mobile, opérateurs IoT, agences digitales, etc. Dans son message aux participants à cet événement technologique, le directeur général de Ooredoo, M. Bassam Yousef Al Ibrahim a déclaré être résolument engagée dans la transformation digitale et acteur majeur dans le secteur des TIC, il est tout naturel que Ooredoo soutienne en tant que sponsor officiel cette nouvelle édition du salon DIGITECH. Ooredoo demeure à l'avant-garde dans la promotion du secteur des nouvelles technologies en Algérie, notamment à travers l'accompagnement des startups technologiques algériennes et le développe-



ment d'un contenu local. «Notre principal objectif est de contribuer efficacement à encourager toute initiative visant à bâtir une économie algérienne basée sur l'intelligence, le savoir et le potentiel novateur national». Acteur majeur dans la transformation digitale en Algérie, Ooredoo marquera une forte présence lors de cet événement technologique important, notamment à travers un stand où les commerciaux de Ooredoo Business seront pré-

sents pour répondre et proposer aux visiteurs professionnels les offres et produits Ooredoo Business qui leurs sont dédiés. Un deuxième stand est également ouvert et est dédié spécialement à YOOZ qui représente un mode de vie 100% digital conçu pour répondre aux attentes des jeunes en proposant une multitude de fonctionnalités et d'applications innovantes telles que : ANAZIK, ANAFLIX, ANASPEAK, etc.

C.P

**INFO EXPRESS**

ANP

**Chanegriha salue la «participation distinguée» de la sélection militaire à l'exercice conjoint sur la lutte antiterroriste en Russie**

Le Général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a salué, avant hier, à Alger, la «participation distinguée» des membres de la formation militaire des Forces Terrestres ayant participé à l'exercice tactique antiterroriste conjoint en Russie, soulignant que cette participation reflète «incontestablement» la réputation dont jouit l'ANP au niveau international, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Le Général de corps d'armée a présidé samedi au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie en l'honneur des membres de la formation militaire des Forces terrestres ayant participé à l'exercice tactique antiterroriste conjoint exécuté du 30 septembre au 12 octobre 2021 en Fédération de Russie, précise le communiqué. La cérémonie s'est déroulée en présence des commandants de Forces, de la Gendarmerie nationale et du commandant de la 1ère Région militaire, ainsi que du contrôleur général de l'Armée, des Chefs de départements, des directeurs et des Chefs de services du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP.

CHU d'Oran

**Premières interventions avec succès de transplantation de la valve aortique par cathéter**

L'équipe médicale du service chirurgie cardiovasculaire du Centre hospitalier universitaire (CHU) Dr Benzerdjeb d'Oran a effectué dernièrement deux opérations d'implantation de valve aortique par cathéter couronnées de succès, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement hospitalier. Il s'agit de la première opéra-

tion du genre dans l'Ouest du pays. L'équipe médicale et paramédicale du service chirurgie cardiovasculaire du CHUO a transplanté avec succès, en coopération avec Dr Allali, cardiologue algérien résidant en Allemagne, deux greffes de valves aortiques à deux malades âgés de 77 et 86 ans, a-t-on indiqué à la cellule de communication de l'hôpital.

Cette opération est bénéfique pour un grand nombre de malades qui ont un œdème aigu du poumon et qui ne peuvent pas subir une opération chirurgicale sur le cœur, compte tenu de son faible taux de réussite, à cause de l'âge, de l'incapacité de supporter l'anesthésie ou de maladies chroniques, a-t-on souligné. La technique d'implantation

de la valve aortique à travers le cathéter ne présente pas de danger pour les patients, même les personnes âgées. L'anesthésie est conjoncturelle et le patient se réveille rapidement, a-t-on rassuré, relevant que le succès des deux opérations a incité le personnel médical à programmer d'autres similaires à l'avenir.

**Demande d'aide financière**

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

*Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.*

**MOB : 0782519683**

**Demande d'aide financière**

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

**MOB : 05 59 31 19 67.**



## Octroi par l'UA du poste d'observateur à Israël La connivence marocaine combattue par l'Algérie



La question controversée de l'octroi du statut d'observateur à Israël sera soumise au prochain sommet des chefs d'Etat de l'organisation panafricaine prévu en février 2022.

La question controversée de l'octroi du statut d'observateur à Israël sera soumise au prochain sommet des chefs d'Etat de l'organisation panafricaine prévu en février 2022, a indiqué vendredi soir le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra qui a dit espérer que le « sommet marquera un sursaut salutaire d'une Afrique digne de son histoire », rapporte la Radio Algérienne. « Le débat de plusieurs heures que les ministres africains des Affaires étrangères viennent d'avoir sur la question controversée du statut d'observateur accordé à Israël par Moussa Faki a mis en évidence une profonde division des Etats membres de l'Union africaine », a noté Lamamra, à l'issue de l'examen de cette question lors de la 39e session du Conseil exécutif de l'UA tenue les 14 et 15 octobre à Addis-Abeba. M. Lamamra précise que « les ministres du courant majoritaire qui ont conscience que la crise institutionnelle engendrée par la décision irresponsable de Moussa Faki tend à rendre irréversible la division du continent, ont accepté de soumettre la question au sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine prévu au mois de février prochain. « Il faut donc espérer que le sommet marquera un sursaut salutaire d'une Afrique digne de son his-

**L'octroi du poste d'observateur à Israël en Afrique, avec la coopération du Maroc, est contesté par l'Algérie, soutenue par nombre de pays du continent.**

toire et ne cautionnera pas une cassure irrattrapable », dira-t-il à ce propos. Le ministre qualifie en outre de « regrettable que la proposition du Nigeria, élaborée avec l'Algérie, tendant à restaurer immédiatement le statu quo ante n'ait pas été acceptée par une minorité activiste représentée par le Maroc et quelques uns de ses proches alliés dont la République Démocratique du Congo qui a assuré une prési-

dence particulièrement partielle de la séance ». Et de préciser dans ce contexte que « les nombreux pays qui, comme l'Algérie, se sont opposés à la décision malencontreuse et dangereuse du président de la Commission de l'UA ont défendu l'intérêt suprême de l'Afrique qui s'incarne dans son unité et celle de ses peuples ». « Les plaidoiries de l'Afrique de Sud et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en faveur de la juste cause du peuple palestinien ont mis opportunément en perspective l'atteinte grave portée par la décision de Moussa Faki au patrimoine historique de lutte de l'Afrique contre le colonialisme et l'apar-

theid », relève le chef de la diplomatie algérienne. La presse d'Israël a exprimé la crainte que l'octroi du statut d'observateur à l'UA soit refusé avec les efforts de l'Algérie. Israël qui a apporté le soutien à l'Apartheid raciste, est un pays colonisateur, précise l'Algérie. L'octroi du poste d'observateur à Israël pour l'UA est de connivence avec le Maroc, en contrepartie de la reconnaissance illégale de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental occupé. Un deal qui ne respecte pas la légalité mondiale et qui consacre la colonisation. Le deal a été dénoncé par de nombreux pays, dont ceux de l'Europe. **M.A.**

## Elections législatives en Irak : Moktada el Sadr ambitieux

Le leader chiite Moktada al-Sadr a annoncé, hier, que l'Alliance en Marche est le gagnant aux élections législatives pour le parlement irakien. La Commission avait publié, samedi, sur son site internet les noms des candidats vainqueurs des sièges du Parlement par gouvernorat, ainsi que le nombre des votes obtenus, sans annoncer les noms des blocs. Le « plus grand bloc », selon la Constitution irakienne est celui qui détient le plus grand nombre de sièges aux élections parlementaires, et qui nommera par la suite un Premier ministre. « Le processus démocratique doit être caractérisé par la transparence, l'intégrité, un esprit de compétition honnête, l'acceptation de l'autre parti et des résultats, quels qu'ils soient. Les élections sont la voix du peuple », a-t-il noté. Le leader chiite a ajouté : « J'annonce avoir accepté les décisions et les résultats annoncés par la Commission, quels qu'ils soient. Le peuple nous a soutenu lors de ce processus démocratique. « Et de poursuivre : "Nous

avons découvert que le bloc sadriste Alliance est le plus grand bloc électoral et populaire, nous chercherons donc des alliances nationales, non sectaires ou ethniques, et sous la tente de la réforme conformément aux attentes du peuple à former un gouvernement impartial et soucieux de protéger la patrie, sa sécurité et sa souveraineté. Le « cadre de coordination », qui comprend les forces politiques et les « Forces de mobilisation populaire », notamment l'« Alliance Fatah », « Coalition de l'Etat de droit » et « Asaïb Ahl al-Haq », en plus du « Kataeb Hezbollah », a annoncé son rejet « complet » des résultats des élections législatives qui ont eu lieu dimanche dernier. La Commission avait publié les noms des gagnants sur son site officiel, sur la base des résultats électroniques, sans référence aux blocs politiques qu'ils ont représentés aux élections, où le taux de participation a atteint 41%, le plus bas depuis 2005.

**Agence**

Afghanistan

## La multiplication des attentats jette le doute sur la capacité des talibans à garantir la sécurité sur leur territoire

Un attentat contre la communauté chiite dans le fief des talibans de Kandahar a fait plus de 40 morts, vendredi. L'activité de l'organisation Etat islamique, qui a revendiqué cette attaque, et l'incapacité de Kaboul à l'entraver inquiètent notamment Moscou. La journée a de nouveau connu la pire des violences en Afghanistan, vendredi 15 octobre. Plus de quarante personnes ont été tuées et plus de soixante-dix blessées, lors d'un attentat-suicide perpétré dans une mosquée chiite de Kandahar, la grande ville du sud du pays. Ce carnage fait écho à celui commis, le 8 octobre, dans des circonstances similaires, à Kunduz (nord-est). Cette fois encore, l'attaque de Kandahar a été revendiquée dans

la nuit de vendredi à samedi par l'organisation Etat islamique (EI). Survenu dans une région où les talibans sont historiquement fortement implantés, ce nouvel attentat fragilise leur promesse de garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire et en interdire l'accès aux terroristes. Selon les premiers éléments d'enquête, des tirs et plusieurs explosions ont été relevés à l'intérieur et à l'extérieur de la mosquée Fatemieh, l'établissement religieux chiite le plus important de Kandahar. Les forces de sécurité estimaient, vendredi soir, que plusieurs kamikazes auraient commis ce forfait alors que près de cinq cents personnes se pressaient dans les lieux.

**Agence**



Plus de 40 morts et 70 blessés lors d'un attentat suicide dans la mosquée chiite de Kandahar.

## Territoires occupés Le Front Polisario attaque le Maroc

Les forces de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont poursuivi leur bombardement des positions et retranchements des forces de l'occupation marocaine dans des points distincts du mur du sable, notamment dans le secteur de Mahbès, a indiqué, vendredi, le communiqué militaire 338 du ministère sahraoui de la Défense. Selon la même source, des unités avancées de l'APLS ont bombardé, vendredi, les forces de l'occupation marocaine dans les zones de Sebket Tanouchad et d'Oudi Dham-

rane, dans le secteur de Mahbès. L'armée sahraouie a également ciblé les sites des forces de l'occupation dans les zones de Ross El Sabti, de Chaidhimia et d'Oudi Oum Arkaba dans le secteur de Mahbès. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les retranchements des forces marocaines, tout au long du mur de la honte, causant des pertes humaines et matérielles, lit-on dans le communiqué de la ministère sahraoui. La confrontation est due à la persistance de refuser le dialogue.

**Agence**



# contribution

Economie

## Quel est le niveau des réserves d'or au niveau mondial et en Algérie au sein des réserves de change ? Evitez l'illusion monétaire



**Pas de changement dans le niveau des réserves d'or depuis de longues années. Déjà dans deux contributions parues en 2009 et 2016 suite aux différents rapports du CMO (2009/2016), je notais que l'Algérie était classée à la 22<sup>e</sup> place mondiale, avec le même volume de 173,6 tonnes d'or (voir google.com 2016 – A. Mebtoul). L'on devra éviter l'illusion monétaire car la monnaie, qui est avant tout un rapport social, traduisant le rapport confiance Etat/citoyens, est un signe permettant les échanges ne créant pas de richesses.**

**A**u contraire, la thésaurisation et la spéculation dans les valeurs refuges comme l'or, certaines devises ou certaines matières premières sont nocifs à toute économie. Aussi n'existent pas de corrélation entre les pays les plus riches et le niveau des réserves de change

Le WGC a indiqué que les réserves mondiales d'or des banques centrales avoisinent 35 244,5 tonnes. L'or a servi d'étalon monétaire exclusif l'étalon or avec les accords de Bretton Woods instaurant le système monétaire international en 1945 (Gold Exchange Standard) avec le dollar comme monnaie internationale défini en un certain poids d'or et les autres monnaies en dollars. En 1971, avec le Président Nixon, les États-Unis suspendent la convertibilité du dollar vis-à-vis de l'or et en 1976 les accords de la Jamaïque démontent l'or qui dès lors n'a plus de rôle monétaire officiel. Du fait que le dollar reste la monnaie internationale, bien qu'en baisse où selon le FMI en 2019, 40,4% des paiements internationaux étaient réglés en dollars et 33,5% en euros, cela explique en partie l'expansion du déficit budgétaire américain, les USA faisant jouer la planche à billets. Les réserves internationales d'un pays sont, généralement, l'ensemble des disponibilités composant le portefeuille des actifs que sa Banque centrale détient (devises, or, droits de tirages spéciaux (DTS)). L'or coté en once (troy ounce) (1 once = 31,1034768 g) est échangé sur le marché des métaux précieux, principalement sur les places de New York, Londres, Zurich et Hong Kong. L'or étant indéfiniment réutilisable et pratiquement indestructible, la quasi-totalité des tonnes d'or extraites depuis les débuts de l'humanité est toujours existante.

Au total les mines produisent environ 60 % de l'offre mondiale, les 40% restants proviennent du recyclage et des reventes de stocks des banques centrales. Pour le 15 octobre 2021, nous avons la cotation suivante, 57,82 dollars le gramme, 1798,55 dollars l'once 57 824,73 dollars le kg avec des fluctuations cours achat vente, entre 49 800 dollars le kg et à la vente 57 800 dollars le kg, pouvant prendre pour nos estimations une moyenne médiane de 53 000 dollars le lingot d'or (1 kg d'or fin). Les injections massives de liquidités dans l'économie

par les banques centrales avec l'épidémie du coronavirus — via des rachats d'obligations, des titres de dettes des Etats et des entreprises a influé négativement sur les taux de ces mêmes obligations, ce qui a incité nombre d'investisseurs à se rabattre sur d'autres actifs, comme les actions plus risquées mais potentiellement plus rémunératrices, comme l'or. Dans ce contexte, l'or, qui n'apporte de son côté aucun rendement, devient mieux que moins rien selon Benjamin Louvet spécialiste des matières premières au sein de la société de gestion OFI Asset Management. Les investisseurs se tournent vers le métal doré, valeur refuge en ces temps incertains, ce qui fait mécaniquement monter son cours

Selon le rapport du Conseil mondial de l'or (CMO), les réserves totales des 100 pays étant estimés à 32 813 tonnes, Si l'on prend une cotation moyenne de 1,15 dollar un euro nous aurons pour les dix premiers pays les réserves d'or suivantes incluses dans le montant des réserves de change : 10. Les Pays-Bas, avec 612,5 tonnes et des réserves officielles d'or en euros de 31,24 milliards d'euros, 35,92 milliards de dollars et une part d'or dans les réserves de change du pays de 70,9%, donnant un total de réserves de change fin 2020 d'environ 51 milliards de dollars - 9. L'Inde, avec 654,9 tonnes et des réserves officielles d'or en euros de 33,4 milliards d'euros soit 38,40 milliards de dollars avec une part d'or dans les réserves de change du pays de 7,5%, donnant un total de réserves de change de 513 milliards de dollars - 8.

Le Japon avec 765,2 tonnes et des réserves officielles d'or de 39,03 milliards d'euros soit 44,80 milliards de dollars avec une part d'or dans les réserves de change du pays de 3,1% donnant un montant de réserves de change de 1 448 milliards de dollars. La Suisse, avec 1 040 tonnes et des réserves officielles d'or en euros de 53,04 milliards d'euros soit 60,99 milliards de dollars avec une part d'or dans les réserves de change du pays de 6,5% donnant un montant de réserves de change de 938,40 milliards de dollars - 6.

La Chine avec 1 948,3 tonnes et des réserves officielles d'or en euros de 99,36 milliards d'euros soit 114,26 milliards de dollars avec une part d'or dans les réserves de change de 3,4%, soit un montant de réserves de

change de 3360,70 milliards de dollars - 5. La Russie avec 2 299,2 tonnes, des réserves officielles d'or en euros de 117,26 milliards d'euros soit 134,84 milliards de dollars, avec une part d'or dans les réserves de change de 22,6%, donnant un montant de réserves de change de 596,70 milliards de dollars. La France avec 2 436 tonnes et des réserves officielles d'or en euros de 124,24 milliards d'euros, soit 142,87 milliards de dollars avec une part d'or dans les réserves de change du pays de 65%, donnant un montant de réserves de change de 2198,10 milliards de dollars. L'Italie avec 2 451,8 tonnes et des réserves officielles d'or en euros de 125,04 milliards de dollars soit 144,21 milliards de dollars avec une part d'or dans les réserves de change de 70,8%, donnant un montant des réserves de change de 203,70 milliards de dollars. L'Allemagne, avec 3 363,6 tonnes et des réserves officielles d'or en euros de 171,54 milliards d'euros, soit 197,27 milliards de dollars avec une part d'or dans les réserves de change du pays de 75,2% donnant un montant des réserves de change de 2624 milliards de dollars. Les États-Unis, avec 8 133,5 tonnes avec des réserves officielles d'or en euros de 414,81 milliards d'euros, soit 477,03 milliards de dollars avec une part d'or dans les réserves de change du pays de 78,9%, donnant un montant de réserves de change de 604,60 milliards de dollars.

Signalons également selon les données internationales de juin 2021, pour l'ensemble de la zone euro, le stock d'or est évalué à 505 tonnes, et pour d'autres pays, nous avons Taiwan avec 424 tonnes d'or, la Turquie, 513 tonnes, Kazakhstan 396 tonnes, le Portugal 383 tonnes, l'Ouzbékistan 364 tonnes, l'Arabie Saoudite 323 tonnes, le Royaume Uni 310 tonnes, le Liban 287 tonnes, l'Espagne 282 tonnes, l'Autriche 280 tonnes, la Thaïlande 198 tonnes, la Pologne 229 tonnes, la Belgique 227 tonnes. Ce classement permet de constater que les pays avec les plus grandes réserves d'or ne sont pas forcément ceux qui ont un fonds d'état important. La preuve avec l'Arabie Saoudite qui se situe à la seizième place du classement des pays par réserves d'or tandis que son fonds souverain est le deuxième le plus important au monde. Tout comme le fonds singapourien qui est l'un des plus importants, mais dont le stock d'or est peu

conséquent.

Quelles sont les réserves d'or en Algérie ? Selon les sources internationales, la Banque d'Algérie possède fin 2020, un stock d'environ 173,6 tonnes d'or. Au cours d'octobre 2021, le montant des réserves d'or de l'Algérie peut être évalué à 10,90 milliards de dollars US. Ce qui positionne l'Algérie 26<sup>e</sup> dans le monde, en termes de réserves d'or, l'Algérie se classant au troisième (3) rang, au niveau de la région MENA (Moyen-Orient, Afrique du Nord). Cependant, depuis 2005/2006, il n'y a pas eu d'augmentation et ce sont toujours les mêmes données de 173,6 tonnes reprises par les différents responsables et la presse nationale. Lors de son allocution, le 13 février 2021, au forum du quotidien Echaâb le ministre des Mines a révélé l'existence d'un stock national d'or souterrain estimé à 124 tonnes se trouvant particulièrement dans les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi pour une valeur eau cours d'octobre 2021 de 6,57 milliards de dollars mais comme dans le pétrole, les réserves se calculent par rapport au coût, la concurrence internationale, et au vecteur prix international pouvant découvrir des milliers de gisements mais non rentables financièrement, le ministre des Mines reconnaissant que pour la mine d'Ames-messa, dont les réserves en or dépassent 45 tonnes, des problèmes techniques empêchent d'atteindre la profondeur exigée.

L'objectif est d'atteindre une production de 500 kg d'or/an, ce qui donnerait à un cours de 53 000 dollars le kg un chiffre d'affaires de 25,3 millions de dollars. Or comme dans la sidérurgie ou le phosphate, les charges sont très lourdes, sous réserve de la maîtrise des coûts, les normes internationales étant de 50% ce qui resterait comme profit net environ 12,3 millions de dollars. Quant aux 218 permis d'exploitation d'or accordés par le Ministère de l'Énergie et des Mines, le ministre annonce une production de 58 kg en 2020, dont 17 kg récupérés dans le cadre des opérations menées par l'Armée nationale populaire (ANP), ce qui donne un chiffre d'affaire de 300 000 dollars et un profit net de 150 000 dollars.

Rappelons l'expérience négative avec Gold Mining Algeria (GMA), filiale du groupe australien GMA Ressources qui a quitté l'Algérie et qui était chargée de l'exploitation de la mine d'Ames-messa, en partenariat avec Sonatrach qui détient une part majoritaire de 52% dans le capital de la Spa Enor à travers sa filiale Gold Mining Algeria qui affirmait en 2009, un taux de production aurifère de 32 601 onces d'or pour une valeur (900 dollars l'once) d'environ 52 millions de dollars au cours de août 2011.

**(A suivre)**  
**Professeur des universités**  
**Expert international**  
**Dr Abderrahmane Mebtoul**



## INFO EXPRESS

Mostaganem

### Exposition des produits artisanaux

La direction de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Mostaganem a organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale, sous le signe de «L'autonomisation de la femme et de la fille rurale», cette manifestation qui s'est tenue au niveau de son siège, sis au quartier «Pépinère» et de son antenne située au «Parc El Arsa» et s'est clôturée ce vendredi, en partenariat avec la Conservation des forêts, a constitué une occasion à la trentaine de participantes pour mettre en valeur leurs activités et leurs produits d'artisanat et partager par la même leurs expériences. Il s'agit de produits confectionnés de mains de maître par des femmes issues d'horizons multiples, dont des artistes peintres, des enseignantes, des médecins, des dentistes, des artisanes, comme appui aux femmes et filles rurales. Comme le soutient, la présidente de l'Association de promotion de la femme rurale de la wilaya de Mostaganem, en faisant savoir que les participantes ont pris conscience de l'importance des métiers qu'elles veulent sauvegarder et transmettre, en tant que créateurs créateurs d'emplois et de richesses et contribuant au développement socio-économique du pays.

N.Malik

Tiaret

## Les cols-bleus, l'agriculture et le tourisme

→ Lors de la rentrée de l'automne, le wali de Tiaret Deramchi Med Amine, a insisté sur les cols-bleus pour le secteur de la formation professionnelle, lors de sa visite à travers les ateliers, un avenir pour chaque stagiaire, selon la spécialité afin de former une main-d'oeuvre qualifiée, vu la hausse de la demande dans les créneaux du bâtiment et de la menuiserie, ainsi que l'agriculture et le tourisme.

Selon le chef de l'exécutif, les responsables locaux sont invités à accompagner cette jeunesse tout au long du parcours afin de créer des richesses, vu les potentialités de la région. Le wali dira «nous garantirons des prix justes pour que les jeunes agriculteurs puissent vivre de leur travail. Nous nous battons pour une nouvelle Algérie pour redonner son vrai statut dans tous les domaines. La nouvelle politique nous encourage à donner tous les moyens de faire face à la crise économique et faire face à la pénurie et la spéculation. Sur les mêmes orientations partagées, nous construirons l'agriculture du



futur, vu les richesses de notre wilaya qui occupe une place de choix sur le podium de l'agriculture». L'orateur invite une seconde fois les acteurs concernés à faciliter l'accès au foncier agricole, un suivi rigoureux, vu le nombre important des stagiaires, le wali de la wilaya invite le directeur de la formation professionnelle de continuer à sensibiliser à travers les zones enclavées l'insertion de la femme au

foyer pour l'encourager à l'élevage et autres sources rurales qui s'attachent au tourisme. Actuellement, la Direction de l'enseignement et de la formation professionnelle de la wilaya de Tiaret, qui compte 22 centres de formation professionnelle, 6 instituts nationaux spécialisés et 4 annexes, dispose actuellement de 5.625 nouvelles places pédagogiques, à indiqué le responsable du secteur de la formation professionnelle, à l'occasion de la seconde rentrée prévue ce mercredi. Sur les statistiques avancées, le conférencier nous annonce que 3.505 places pédagogiques sont destinées aux stagiaires devant suivre une formation diplômante, alors que les 2.120 autres pour une formation qualifiante. Au même volet, on

note 1.740 places en mode résidentiel, 1.350 places pour une formation par apprentissage, 150 pour les cours du soir, 175 pour une formation dite «passerelle» et 90 pour des formations spécifiques. Pour le second chapitre, figurent 930 places pour une formation initiale qualifiante, 330 pour une formation à travers les cours du soir, à travers les établissements éparpillés sur le vaste sol de la wilaya, et au même volet, grâce aux brigades de sensibilisation, une hausse de la demande a touché les coins reculés de la région, ce qui nous a permis d'inscrire 300 femmes au foyer. Cette frange à bien choisi son créneau, à l'agriculture et au tourisme s'ajoutent 120 pour des formations spécifiques et 120 autres stages destinés à la formation en milieu carcéral. Pour ce milieu, le département à inscrit 1.100 demandes derrière le mur de l'isolement, et suite à la convention signée par les deux ministères, a affirmé le directeur du secteur. Avant d'ajouter : «Cette hausse de la demande nous encourage sur deux objectifs, d'une part la remise d'un diplôme et nos partenaires accompagneront le stagiaire une fois avoir quitté les murs du silence afin de le réintégrer au milieu social, les différentes structures du secteur, à savoir 2.111 stagiaires en mode résidentiel, 2.257 stagiaires pour une formation par apprentissage, 713 pour une formation en cours du soir, 98 pour une formation passerelle et 37 autres pour une formation spécifique.

Hamzaoui Benchohra

60<sup>e</sup> anniversaire de la Journée nationale de l'émigration

## Constantine commémore le 17 octobre 1961

Constantine commémore le massacre du 17 octobre 1961 avec une documentation relatant l'histoire de la lutte du peuple algérien contre le colonialisme depuis les résistances populaires jusqu'à la Guerre de libération, avec portraits de valeureux résistants, moudjahidine et chouhada ont été mis en exergue dans une exposition tenue samedi au musée national Cirta de Constantine, à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961).



Riche en contenu et abordant divers aspects de l'histoire de la lutte des Algériens, cette exposition, organisée par la direction des moudjahidine de Constantine, propose une centaine de livres, des cartes géographiques, des portraits de résistants, de chouhada et de moudjahidine, ainsi que des photos inédites, au grand bonheur des visiteurs, dont notamment des universitaires venus découvrir un pan de

l'histoire du pays. L'exposition met en avant des livres dont «La 7e wilaya» et «La guerre du FLN en France (1954-1962)» d'Ali Haroun, paru en 2012 aux éditions Casbah et qui relate l'organisation de la lutte algérienne sur le sol français, ainsi que «Les ratonnades d'octobre - Un meurtre collectif à Paris en 1961» de Michel Levine, paru en 2011, dans lequel l'écrivain revient sur la répression policière de la manifestation pacifique des Algériens le 17 octobre 1961 à

Paris. Selon Maya Belbaâli, informaticienne à la direction locale des moudjahidine et l'une des encadreurs de l'exposition, ces deux œuvres «mettent à jour des pans de l'histoire de la Guerre de libération menée par des milliers d'Algériens en France et le tragique événement du 17 octobre 1961». La direction locale des moudjahidine, a-t-elle ajouté, dispose d'un fonds documentaire «très intéressant» sur la lutte contre le colonialisme.

Agence

Pénurie à Relizane

## Le lait en sachet de plus en plus rare à Yellel

Malgré que la wilaya de Relizane dispose d'un complexe laitier domicilié à Sidi Saada et quatre laiteries éparpillées à travers la wilaya, le lait en sachet se fait encore désirer depuis ces derniers jours. Les habitants de la commune de Yellel éprouvent d'énormes difficultés à trouver du lait pasteurisé en sachet. Les épiceries sont toujours prises d'assaut par des citoyens qui guettent avec anxiété l'arrivée du camion-livreur. Le lait en sachet se fait rare depuis plusieurs semaines. Selon plusieurs commerçants contactés à ce propos, cette perturbation dans la commercialisation de ce produit de base est due essentiellement à la réduction du quota accordé aux détaillants de la région. Une pé-

nurie qu'ils ont du mal à expliquer. Mais la rareté de ce précieux produit alimentaire de base très prisé surtout en cette saison hivernale se fait ressentir gravement durant ces derniers jours. Les citoyens, n'ont guère le choix, que de s'orienter vers le lait en poudre ou le lait en pack. A cet effet, les citoyens rencontrés déplorent ces intermittences dans la distribution de lait qui pénalise particulièrement ceux qui avaient l'habitude d'acheter ce produit à la portée de leurs bourses et disponible chez les épiceries de quartier de manière régulière et qu'on ignore toujours les raisons exactes de cette coupure qui pénalise les consommateurs.

N.Malik



Lettre à René

## La recherche d'une vérité sur certains épisodes de la colonisation (VIX)



Kamel Bouchama

En termes de chiffres crédibles, les terres cultivées entre les mains des Algériens, avant 1830, étaient de l'ordre de 14 millions d'hectares. Un siècle de colonisation a ramené ce chiffre à la moitié (7 millions d'hectares). Où sont donc passées les terres de nos ancêtres ? Cent mille cultivateurs vivaient dans cette Mitidja que les Algériens surnommaient «l'ennemie de la faim» ou «la mère du pauvre» et qui finit par occuper, selon Mohamed Chérif Sahli, une place de choix dans les prétentions des Français d'avoir apporté la civilisation et le développement en Algérie. Le député de Sade s'écriait devant l'Assemblée nationale française, le 28 avril 1834, pour stigmatiser le vandalisme de ses coreligionnaires – déjà en ce temps-là –, perpétré dans la ville d'Alger : «Alger était entourée jadis de jardins et d'habitations de plaisance. Ses environs offraient le même spectacle que ceux de Marseille. Tout cela a disparu. Les jardins ont été dévastés, les maisons ont été abattues et les charpentes prises pour faire du bois de chauffage (...) Et quand cette ressource a manqué, on a coupé les plantations, les arbres fruitiers. Voilà jusqu'à maintenant, le seul défrichement que vous ayez opéré».

**René, mon ami,**

Parlons maintenant de la culture, dans sa propre et vraie définition, celle de l'esprit, ce moyen indispensable pour l'évolution et le développement des peuples. Nombreux étaient les foyers de propagation culturelle qui existaient grâce à notre attachement et à notre contribution à la civilisation arabo-islamique. En effet, grâce à notre attachement et à notre contribution à cette remarquable civilisation que tes ancêtres, malheureusement, ont tout déployé pour nous en éloigner, après avoir colonisé notre pays ! Et pourtant, ils auraient dû nous laisser continuer notre chemin dans cette direction et profiter, avec nous, pour s'instruire davantage, comme l'ont fait leurs ancêtres qui sont venus bien après Charlemagne et qui ont eu à s'informer sur les merveilles de la culture et de la science développées dans nos centres de rayonnement. Ces connaissances utiles leur ont beaucoup servi quand ils ont décidé d'ébaucher leur propre mutation dans le monde du progrès, bannissant ainsi le conformisme et la stagnation qui ne permettaient à aucune initiative de s'exercer ou de trouver des oreilles attentives. D'ailleurs, il n'y a aucun mal à s'instruire mutuellement et à prendre chez l'autre ce qui n'existe pas chez soi. Pour cela, notre civilisation arabo-islamique s'est brillamment distinguée, pendant une période appréciable de l'Histoire – et nous sommes honnêtes pour le dire, René –, parce qu'elle résulte d'efforts successifs et persévérants de la plupart des peuples qui habitaient dans cette immense zone d'influence, quelles que fussent leur confession et leur race. En somme,

**À son ami René, mais en fait aux générations montantes, Kamel Bouchama rappelle ce qu'entraîna l'acte odieux adopté par le parlement français en janvier 1830. Hélas, cinq mois après, les hordes colonialistes, commandées par de Bourmont, débarquaient sur la presqu'île de Sidi Fredj, amenant ainsi l'Algérie à engager une lutte incessante pour son indépendance... L'avenir, dit l'auteur de « Lettre à René » en filigrane, appartient aux peuples qui le construisent ensemble, une fois soustraites les lourdeurs du passé. Là, où notre vieille garde militante n'a pas cru bon devoir consigner son témoignage, ce livre vient au bon moment. Il devrait de ce fait, être mis entre les mains de tous les jeunes.**

elle fut, au départ un genre de syncrétisme, regroupant certains traits de civilisations toutes proches, qui allait en se développant vers d'autres horizons, avec l'apport de savants rompus dans les recherches et dans la pratique, instaurer une dynamique telle qu'elle devait lui attribuer le grand mérite d'avoir façonné et renforcé, dans des proportions considérables, le bagage scientifique des Arabes et, par voie de conséquence, lui faire jouer «le rôle de précurseur de la science occidentale actuelle». Ce discours n'est pas démagogique..., il est juste, puisque ceux qui sont venus bien après Charlemagne ont eu vent des progrès enregistrés par les nôtres. Ainsi, allaient-ils oublier de sitôt cette fameuse horloge – signe éloquent d'une grande avance en matière de sciences – qui a été offerte à ce dernier au moment où les leurs vivaient les moments sombres de leur Histoire ? Ils ont eu connaissance de «l'Académie de la sagesse» à Bagdad, du temps d'El Mâmun, le fils de Haroun El Rachid, une académie où l'on trouvait une somptueuse bibliothèque et un observatoire qui symbolisait un fait important pour la culture universelle, car il regroupait des savants de races et de croyances diverses. Comme ils ont eu vent de cette autre bibliothèque du Caire, du temps du Calife El Aziz, qui était aussi riche que celle de Bagdad et qui comptait pas moins de 1.600.000 volumes – d'autres parlent de titres –, dont la majeure partie était réservée aux mathématiques et à la philosophie. Alors que la comparaison me pousse à te dire que de l'autre côté de la Méditerranée, chez toi, plutôt chez le roi de France Charles le Sage, et quatre siècles plus tard, sa bibliothèque ne pouvait réunir que 900 volumes. Vois-tu René, tes ancêtres et ceux

de ta génération, qui ont fait abstraction de notre patrimoine culturel, auraient pu profiter dans un cadre d'échange mutuel et enrichissant, pour apprendre notre langue comme nous avons appris la vôtre, avec enthousiasme d'ailleurs. Ils auraient pu s'imprégner de la profondeur de ses expressions, à travers ses belles tournures et son agréable style, car la nôtre est aussi gracieuse et raffinée que la vôtre..., sinon plus, d'après les témoignages d'étrangers qui disent vrai. El Birûni, le savant d'origine persane, je l'ai cité bien avant cela pour te rappeler que les tiens l'assimilaient à l'âne, déclarait spontanément, mais surtout sans complaisance, pour célébrer la beauté de notre langue :

**«J'avoue préférer l'invective en arabe à la louange en langue persane»**

C'est dire que «la littérature arabe donne une place considérable à la poésie, mais cependant de la prose elle-même, quand elle s'écrit on dirait qu'elle danse...», comme l'expliquait résolument Émile Dermenghem, en connaissance de cause. Ainsi, le rythme, l'accent, l'assonance, la répétition, le parallélisme et le balancement, jouent un rôle apparent. Et ce qui pourrait sembler redondance ou prolixité n'est souvent que la conséquence de cette nécessité de structure... Dommage que les tiens n'ont pas su tirer profit de notre belle culture car, ensemble, nous aurions pu fructifier cet apport civilisationnel dans notre région. Et nous l'aurions fait avec plaisir, avec aisance, du moins de notre part, parce que les nôtres, les conquérants arabes, comme l'affirmait «l'Histoire de l'Humanité» n'ont pas été des destructeurs systématiques de civilisations. Bien au contraire, confirmait Roger Garaudy : «La

civilisation arabo-islamique, pendant un millénaire, a fécondé le passé et préparé l'avenir». En nous inspirant de tout cela, nous avons tenu à approfondir nos connaissances dans l'Histoire de nos ancêtres et nous convaincre que notre religion a été le stimulant qui nous commandait d'aller au-devant de toutes les cultures dans le patrimoine des anciennes civilisations et des découvertes contemporaines afin d'y puiser la quintessence et d'en renouveler les contenus pour les vivifier à partir d'une approche saine et d'une vision évolutive. De ce fait, et dans les principaux centres prévalait une forte ambiance culturelle, encouragée également par différents facteurs dont, d'une part, l'arabisation d'une importante partie des Berbères qui furent poussés par les Hammadites à rentrer de plain-pied dans le mouvement culturel et intellectuel et, d'autre part, la confrontation de cette ambiance culturelle maghrébine avec celle de l'Andalousie. Ce rapprochement s'exerçait à l'occasion de nombreux échanges et principalement après les événements qui ont suscité l'exode de grands savants dans la partie occidentale, au moment où les chrétiens se préparaient à reconquérir plusieurs villes. De nombreuses régions du pays ont adhéré à ce mouvement culturel et, selon leurs moyens et la qualité de leurs éducateurs, ont fini par s'imposer également dans leur environnement immédiat et quelquefois un peu plus loin, lorsque le flambeau fut repris par de bonnes mains. Indépendamment d'Alger, qui devint par la suite le siège de la Régence, Constantine, Mila, Ferjoui, Guelma, Kalaât Beni Hammad, Boudjelil, Beni Oughlis, Khenguet Sidi Nadj, Dellys, Makouda, Cherchell, Ténès, Miliana, Lemdiya (Médéa), Médjadja, Mostaganem, Mazouna, M'Sila, Bou Saâda, Aïn Madhi, Adrar, et tant d'autres villes ont été, dans l'Histoire récente de l'Algérie, c'est-à-dire avant l'occupation française, des foyers d'où des hommes cultivés, pieux et fidèles à leurs principes, propageaient la science, entreprenaient des études et des recherches et éditaient des ouvrages de valeur. Ces villes de culture ont été également des foyers d'où partaient les orientations de la pratique saine de l'Islam et les meilleures méthodes de dialogue et d'enrichissement par les importantes observations qu'ont pu faire leurs érudits et leurs savants au cours de leurs études. Avant d'aborder ces aspects de notre culture, j'ai à l'esprit une anecdote que m'a racontée un de mes amis.

Et, si je l'insère dans cet espace, c'est parce que je pense qu'elle le «relève», incontestablement, tout en insistant sur la différence de niveau qui existait déjà entre nos deux peuples. Il me parlait d'une certaine lettre d'un soldat français, une lettre bizarre d'ailleurs, à la limite singulière et insolite, que ce dernier envoyait à ses parents en France, pour leur décrire ses découvertes, dans un pays aussi passionnant qu'attachant. Il leur écrivait en ces termes :

«Dans ce pays, ils ont un bonbon extraordinaire, mais il y a un noyau à l'intérieur..., on se demande à quoi il sert. Mais surtout on se demande comment ils réussissent à le faire rentrer». Ce soldat parlait de la datte, bien évidemment. Cependant, mon ami qui me racontait cette surprenante anecdote, ne s'est pas empêché de dire en soupirant : «Ah ! mes pauvres ancêtres, comment avez-vous fait pour être colonisés par de tels ignares ? ».

**(A suivre)  
K.B**

**Enfin, l'éditeur, le directeur de la maison «El Maârif», le jeune Fayçal Houma, écrivait ces lignes de vérité et de bienveillance pour présenter le travail de l'auteur. Sous le titre : «Lis, lis, lis encore !», en voici le texte dans son intégralité.**

On aurait pu à juste raison admonester l'auteur à cause du retard mis dans la rédaction et l'envoi de la «lettre», lui dont la conscientisation a été alimentée très tôt à la sève du nationalisme révolutionnaire. Cela a commencé très tôt et s'est renforcé tout le long de son adolescence. Déjà, la grève des lycéens du printemps 1956 qui entamait la séparation des intellectuels des bancs du savoir aux maquis qu'ils ont régénérés confirmait chez ce jeune «médérien» le fossé culturel, religieux, linguistique et social qui le séparait de «l'autre». Le bouillonnant terrain de la rue qu'investissaient les militants des partis politiques après la fin de la Deuxième Guerre mondiale lui enseignait les rudiments de la culture de la différence. L'effroyable et monstrueuse machine de tuerie engagée contre un peuple va immortaliser la Guerre d'Algérie dans les tablettes de l'Histoire contemporaine et la sacrer «Révolution centenaire d'un peuple héroïque». Par devoir de mémoire, de correction de la trame historique, de recadrage de faits dans leur contexte de conquête «du plus faible par le plus fort, pour que la croix remplace le minaret», cette «lettre» doit être lue. Pour que la conscience universelle, mobilisée autour des criminels de guerre, connaisse toute la vérité sur la conquête d'Algérie.

Cette vérité conduira l'auteur à écrire ces phrases prémonitoires :

«Jusqu'à aujourd'hui, des millions de jeunes européens subissent les mensonges de leurs maîtres. Cette situation peut se poursuivre pendant longtemps encore car, en l'occurrence, trop d'intérêt sont ligés contre la connaissance et surtout contre l'enseignement des vérités les plus élémentaires. Mais quand les Occidentaux décideront de réécrire l'Histoire, elle leur donnera tort.» Alors, prenant à témoin René, il l'invite à regarder avec clarté, sans pudeur, ni passion, sans détour avec la grandeur de l'ami d'enfance qu'il a jadis connu, les faits tels qu'ils se sont déroulés depuis le débarquement à Sidi-Fredj. Le témoin saura ce que cette France coloniale a pu commettre comme crimes contre l'espèce humaine. Il criera assez fort n'avoir aucun lien avec ces assassins de l'ordre. Lis, lis, et lis encore sur le parchemin de la vie pour comprendre pourquoi l'avenir est un trait d'union entre passé, présent et futur.



## JOURNÉE NATIONALE DE L'IMMIGRATION

### UNE PIÈCE THÉÂTRALE RÉVOLUTIONNAIRE PRÉSENTÉE AUX ENFANTS

L'association culturelle d'Alger «TAFAT» a donné, vendredi à Alger, une représentation théâtrale révolutionnaire au profit des enfants à l'occasion de la Journée nationale de l'Immigration correspondant au 60e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris (France), lors desquelles des Algériens ont été massacrés. Organisé par l'Office national de la culture de l'information (ONCI), ce spectacle a été animé par le conteur et membre de l'association susmentionnée, Khaled Gharbi, qui a présenté aux enfants la biographie de plusieurs héros de la révolution nationale et leurs sacrifices pour la liberté tout en leur rappelant les crimes de la France coloniale. Parmi les héros évoqués par le conteur, Ahmed Zabana, premier martyr guillotiné, devenu symbole de la lutte et de la résistance du peuple algérien contre l'occupant français et sa barbarie. Le conteur a estimé que l'objectif de ce spectacle «est de ne pas oublier ces héros et leurs sacrifices pour l'Algérie (...) ainsi que les massacres commis par la France coloniale contre les Algériens». La chargée de l'information et de la communication à l'ONCI, Fatiha Kbaïli, a fait savoir que l'Office «célèbre la journée nationale de l'immigration comme chaque année, étant un événement national important», ajoutant que ce spectacle vise à «enseigner à nos enfants leur histoire et à leur inculquer l'amour de la patrie». Des centaines d'Algériens et d'Algériennes ont été torturés et assassinés par la police française le 17 octobre 1961 après avoir organisé une marche pacifique dans la capitale française pour dénoncer le couvre-feu qu'il leur est imposé à l'époque.

R.C.

## Massacres du 17 octobre 1961

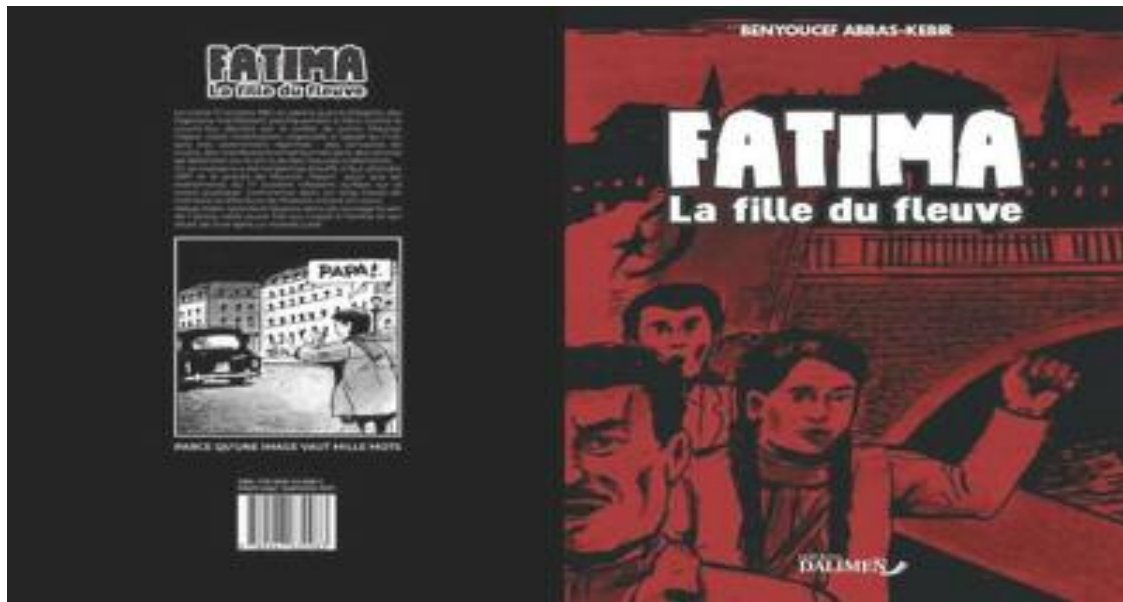
# «Fatima, la fille du fleuve», une BD contre l'oubli

→ Le bédéiste Abbas Kébir Benyoucef, auteur de la bande dessinée (BD) *17 octobre 1961, 17 bulles : tragédie sur Seine*, réalisée en 2011, s'apprête à publier une autre intitulée *«Fatima, la fille du fleuve»* en hommage à la martyre Fatima Bedar, à l'occasion de la commémoration du 60ème anniversaire des massacres commis par la police française contre des Algériens sortis dans une manifestation pacifique à Paris.

«A l'instar de la première bande dessinée réalisée en 2011, celle que je m'apprête à faire sortir d'ici à une semaine se veut une œuvre contre l'oubli, visant à mettre en évidence les atrocités commises par l'armée (et les autorités) coloniale(s) contre les Algériens tout au long de sa présence sur le sol algérien», a expliqué le bédéiste. A la faveur de ce second ouvrage, l'auteur affirme être revenu, encore une fois, sur cette triste soirée du mardi 17 octobre 1961 durant laquelle des milliers d'Algériens, sortis manifester pacifiquement dans les rues de la capitale française contre le couvre-feu raciste qui leur a été imposé, 12 jours plus tôt, par le préfet de police, Maurice Papon en l'occurrence, ont vu s'abattre sur eux une répression d'une barbarie inégalable. Parqués dans des stades, emmenés dans des sous-sols, affamés, battus et torturés, nombre d'entre eux sont assassinés puis jetés dans la Seine.

### Fatima, une héroïne hors-pair

La première BD parue en 2011 était focalisée sur Mouloud, un fonctionnaire algérien assassiné



par la police française alors qu'il manifestait pacifiquement avec des milliers de camarades pour réclamer l'indépendance de l'Algérie, mais aussi pour crier leur opposition au couvre-feu, imposé par le préfet de police de Paris. Celle qui sortira ces jours-ci a pour personnage principal Fatima Bedar, une adolescente de 15 ans assassinée lors des massacres du 17 octobre 1961.

«A 15 ans, Fatima Bedar avait deux rêves, voir son pays recouvrer son indépendance, et vivre comme toutes les adolescentes de son âge, épanouie, instruite et libre», a assuré Kébir Benyoucef, observant qu'en bravant l'«interdit» (prendre part à la manifestation), elle a payé de sa personne sa témérité juvénile.

Il a noté que même le visage innocent de Fatima n'a pu avoir grâces aux yeux de ses bourreaux, qui n'ont pas hésité à la jeter dans les eaux froides de la Seine en application des directives d'un préfet de police zélé.

«Restée deux semaines dans les eaux glaciales du fleuve parisien,

son corps, en état de décomposition avancée, a été repêché, ses parents n'ont pu l'identifier que grâce à ses nattes singulières, tissées à la manière des jeunes paysannes kabyles», a relevé l'auteur. Pour cet ancien directeur du Musée Emir Abdelkader de Miliana (Aïn Defla), également archéologue, designer, illustrateur, musicien et auteur de plusieurs livres traitant principalement de l'histoire de l'Algérie, le fait que la mairie de Saint-Denis (Paris) ait baptisé un jardin public au nom de la jeune martyre atteste, en filigrane, de l'atrocité du crime commis et de son caractère abominable.

«Le crime commis sur la personne de la jeune Fatima est d'autant plus déplorable que son père a, durant la Seconde Guerre mondiale, combattu aux côtés du 3e Régiment de tirailleurs algériens», regrette-t-il.

### La BD, un médium à encourager pour la pérennisation de l'histoire

Affirmant que la bande dessinée

est en mesure d'acquérir le statut de document historique pour témoigner de l'imaginaire collectif de l'époque dans laquelle elle s'inscrit, M. Abbas Kébir a appelé à encourager ce médium au sein de la frange des apprenants.

«L'intérêt de la BD consiste, essentiellement, à éveiller l'imaginaire et la curiosité des jeunes élèves pour l'Histoire, d'où la nécessité d'encourager ce créneau pour la pérennisation de l'histoire de notre pays», a-t-il recommandé, appelant à en tirer les conséquences didactiques pour un autre usage (de la bande dessinée) en cours d'Histoire.

Cet intellectuel de 65 ans a noté que «60 ans après les massacres d'octobre 1961, les combats anticoloniaux et antiracistes sont toujours d'actualité».

Il a soutenu qu'à l'heure de l'internet, le rôle de la BD n'a pas changé d'un iota, d'où, a-t-il fait remarquer, la nécessité d'encourager cette forme d'expression artistique notamment parmi les jeunes.

R.C.

## Lutte du peuple algérien pour son indépendance

# Une centaine de livres d'histoire exposés à Constantine

→ Une centaine de livres relatant l'histoire de la lutte du peuple algérien contre le colonialisme depuis les résistances populaires jusqu'à la Guerre de libération, des portraits et autres photos inédites de valeureux résistants, moudjahidine et chouhada ont été mis en exergue dans une exposition tenue samedi au musée national Cirta de Constantine à l'occasion du 60ème anniversaire de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961). Riche en contenu et abordant divers aspects de l'histoire de la lutte des Algériens, cette exposition, organisée par la Direction des moudjahidine de Constantine, propose une centaine de livres, des cartes géographiques, des portraits de résistants, de chouhada et de moudjahidine, ainsi que des photos inédites, au grand bonheur des visiteurs, dont notamment des universitaires venus découvrir un pan de l'histoire du pays.

L'exposition met en avant des livres dont «La 7e Wilaya» et «La guerre du FLN en France (1954-1962)» d'Ali Haroun, paru en 2012 aux éditions Casbah et qui relate l'organisation de la lutte algérienne sur le sol français, ainsi que

«Les ratonnades d'octobre -Un meurtre collectif à Paris en 1961» de Michel Levine, paru en 2011, dans lequel l'écrivain revient sur la répression policière de la manifestation pacifique des Algériens le 17 octobre 1961 à Paris.

Selon Maya Belbaïli, informaticienne à la direction locale des moudjahidine et l'une des encadreurs de l'exposition, ces deux œuvres «mettent à jour des pans de l'histoire de la Guerre de libération menée par des milliers d'Algériens en France et le tragique événement du 17 octobre 1961».

La direction locale des moudjahidine, a-t-elle ajouté, dispose d'un fonds documentaire «très intéressant» sur la lutte contre le colonialisme.

Scindée en plusieurs ailes, l'exposition «dépoussièr»e, sous le chapitre résistances populaires, «La résistance des Aurès 1916», un livre de l'association du 1er novembre de Batna et remet à jour «Les correspondances de l'Emir avec le général Desmichels» d'Abdelhamid Zouzou, paru en 2003 à la maison d'édition Houma, «Abd-El-Kader, sa vie politique et militaire», d'Alex Bellemare paru à Dar Béni Mezghana et «El hadj Ahmed Bey, un homme d'Etat et un ré-

sistant» de Boudersaya Bouazza, paru aux éditions Dar El Hikma.

Le mouvement réformiste en Algérie est également abordé dans une aile où est exposé, entre autres, le livre d'Ahmed Meriouche, «Tayeb El Okbi et son rôle dans le mouvement national algérien», paru en 2007 aux éditions Houma et «Les activités de l'association des oulémas musulmans algériens en France entre 1936-1956» d'Abou El Kacem Saâdallah.

Sous le chapitre «personnalités de la Guerre de libération», les visiteurs de l'exposition redécouvrent «Amirouche et Si El Haouès», paru aux éditions Djousour, «Abbas Laghrour, chef de la Wilaya I historique», ainsi que «Mustapha Benboulaid, héros des Aurès».

Dans l'aile réservée aux avocats sans frontières, l'exposition met en avant le livre «L'avocat des fellagas» d'Henri Coupon, membre du collectif d'avocats de défense des militants du FLN 1958-1962, paru en 2015 et «La Guerre d'Algérie en France» de Linda Amiri, paru en 2004 aux éditions Chihab.

Au chapitre «Les amis de la Révolution» sont également exposés des livres comme «Enrico Mattei et la Révolution

algérienne», dédié au parcours du militant anti colonialiste et industriel italien et «Moudakirat latino amriki fi soufouf el harb al djazairia», relatant le parcours du moudjahid Roberto Mahmoud Muniz, un Argentin ayant rallié la Révolution algérienne en 1959.

L'exposition met en avant également une série de timbres-poste retraçant les grandes étapes de la lutte du peuple algérien, les massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris notamment, émis à l'occasion de la commémoration de divers événements historiques.

Aussi, des portraits des martyrs comme Hassiba Benbouali, Abdelmalek kitouni et Didouche Mourad, entre autres, sont exposés ainsi qu'une photo rare regroupant les grands invalides de la Guerre de libération prise dans les années 1980. Les livres exposés, affirme Mme Belbaïli, sont pour la majorité un don du ministère des Moudjahidine et Ayants-droit, que la direction locale des moudjahidine veille, à chaque occasion, à faire découvrir au public.

R.C.



## Supercoupe d'Algérie de handball

# Une première pour la JS Saoura

→ La JS Saoura a décroché un trophée historique en remportant la Supercoupe d'Algérie de handball (messieurs) face à la JSE Skikda sur le score de 23-22 (mi-temps : 12-11) vendredi au Palais des sports d'Oran.

Cette victoire a été le fruit de la détermination des «Canaris» du Sud, qui viennent consacrer quatre saisons seulement de présence parmi l'élite, a déclaré à l'APS, l'entraîneur de la JSS, Lyes Bestandji.

«Nous avons joué contre le tenant du titre, en d'autre terme, c'est la JSE Skikda qui était le favori pour décrocher le trophée. Cela nous a, en quelque sorte, aidé, dans la mesure où on a joué avec moins de pression», a commenté d'emblée le driver de la JSS. Et comme tout le monde dans le club était persuadé que l'occasion est propice pour écrire en lettres d'or l'histoire de ce club dans le jeu à sept algérien en disputant une première finale dans son palmarès, les protégés de Bestandji ont abordé la partie avec une meilleure détermination, comme l'atteste l'avance, maigre soit-elle, qu'ils ont pris à l'issue de la première mi-temps.

«Nous voulions ce titre, et c'est ce qui explique le match héroïque que mes capés ont réalisé. Je les félicite du reste



■ La JSS handball rentre dans l'histoire.

(Photo : D. R.)

pour leur grande volonté, malgré leur manque de préparation», a ajouté le coach de la JSS.

Cette victoire, qui s'est dessinée dans les dernières secondes de la rencontre, devrait constituer une motivation supplémentaire pour les gars de Béchar avant leur participation, dans une dizaine de jours, à la Coupe arabe des clubs prévue à Hammamet (Tunisie). Mais leur coach se veut réaliste : «Ce sera une première expérience pour notre équipe sur la scène internationale. La mission ne sera pas du tout facile, car nous allons affronter de gros bras du handball arabe, tels que les Qataris d'Al Wakra, ou les Tunisiens de l'Espérance de Tunis. Ajouter à cela, nous n'avons que trois semaines de préparation, ce qui compliquera davantage nos affaires. Cela dit, nous

allons nous donner à fond pour bien représenter le handball algérien», s'est-il engagé.

Pour sa part, l'entraîneur du finaliste malheureux, en l'occurrence, Farouk Dehili, s'est dit «fier» de ses protégés malgré la défaite.

«La JSE Skikda est le seul club de l'élite peut-être qui possède un effectif composé essentiellement des joueurs du cru. Pour ce match, nous avons lancé dans le bain plusieurs jeunes après le départ de nos meilleurs joueurs dont des internationaux. Malgré cela, nous aurions pu gagner, surtout que la partie s'est jouée sur des détails», a-t-il regretté.

Les poulains de Dehili auront l'occasion de se racheter dans quelques jours, puisqu'ils sont concernés eux aussi par la Coupe arabe des clubs. Un challenge qui s'annonce néanmoins, aux yeux de ce technicien, «très diffi-

cile». «Il faut reconnaître qu'on n'est pas bien préparés. On s'attend donc à ce que notre mission soit délicate à Hammamet. Ce sera toutefois une occasion pour mon équipe afin de gagner en expérience et surtout avoir plus de matches dans les jambes en prévision de la nouvelle saison», a-t-il encore dit.

### Retour du public

Cette finale de la Supercoupe a été marquée par le retour du public aux tribunes, une première depuis la propagation du coronavirus en Algérie en mars 2019, ayant conduit d'abord à l'interruption de toutes les activités sportives, puis à leur relance mais à huis clos, concernant les sports collectifs. Le wali d'Oran, Saïd Saayoud, qui a présidé la cérémonie de remise des trophées, s'est justement attardé sur le retour des spectateurs dans les tribunes, ajoutant qu'Oran est honoré du fait qu'elle soit la première ville en Algérie à ouvrir le bal dans ce registre après plusieurs mois de «huis clos».

Il a profité de l'occasion pour appeler les jeunes et les mordus des rencontres sportives à «se rendre en masse aux centres de vaccination contre la Covid-19 afin de prévenir davantage la pandémie, surtout que l'accès aux stades et salles sportives est permis uniquement aux personnes vaccinées», a-t-il rappelé.

R. S.

## Handball dames

### L'expérience du HB El Biar a eu raison de la volonté du CF Boumerdès

→ Le HB El Biar n'a pas donné l'occasion à son adversaire en finale de la Supercoupe d'Algérie dames, le CF Boumerdès afin de créer la surprise lors de cette sixième édition de l'épreuve jouée vendredi au Palais des sports Hamou-Boutlélis d'Oran.

C'est surtout grâce à l'expérience de ses joueuses que le club algérois a réussi à enrichir son palmarès par un nouveau trophée en l'emportant sur le score de 27-24 (mi-temps 15-13). L'entraîneur du HB El Biar, Moulay Fatah, dont il s'agit de sa première sortie sur le banc de cette formation, a salué cette performance dans sa déclaration d'après match à la presse.

«Nous avons entamé notre préparation depuis déjà deux mois, et je peux dire que mes joueuses ont été bien récompensées pour avoir abordé le rendez-vous avec beaucoup de détermination. «J'estime que l'aspect physique a fait la différence, car nous étions mieux préparés que l'adversaire», a-t-il dit.

Cette épreuve inaugurale de la nouvelle saison 2021-2022 est intervenue également à point nommé pour les algéroises qui s'apprentent à disputer le Championnat arabe des clubs dont le coup d'envoi sera donné le 23 de ce mois à Hammamet (Tunisie).

«Il s'agit ainsi, selon Fatah Moulay, d'une bonne préparation pour la compétition arabe (pendant laquelle on tâchera de réaliser le meilleur résultat possible)», a encore souligné le coach du HB El Biar.

En fait, les filles d'El Biar seront accompagnées dans cette compétition par

les finalistes malheureuses de la Supercoupe, à savoir le CF Boumerdès. Et si le HB El Biar est un habitué des épreuves Internationales, ce sera en revanche une première expérience du genre pour les filles de Boumerdès. Ces dernières vont partir à Hammamet pour faire de l'apprentissage, explique leur entraîneur Abla Hani, à l'APS à l'issue de la finale de la Supercoupe. «Déjà, c'est la première fois qu'on joue une finale d'une coupe. Malgré notre défaite aujourd'hui, j'estime que mes joueuses ont rendu une belle copie. Leur inexpérience nous a joué un mauvais tour. Cela dit, ça reste une belle répétition générale pour mon équipe en vue du rendez-vous arabe», a-t-elle déclaré.

Pour autant dire, Abla Hani a reconnu que les siennes manquent de préparation pour jouer une compétition aussi relevée.

«Nous avons trouvé des difficultés pour nous préparer après plus d'une année d'arrêt. Ce n'est pas aussi facile de rattraper tout ce retard. Cela dit, comme il s'agit de notre première participation sur la scène internationale, on va en profiter pour gagner en expérience», a-t-elle encore précisé. La Supercoupe d'Algérie a mis aux prises exceptionnellement cette saison le champion de l'exercice 2019-2020, qui est le HB El Biar, et son vice-champion, le CF Boumerdès, vu que la Coupe d'Algérie des deux dernières saisons, tout comme la précédente édition du Championnat ont été annulées à cause de la pandémie du Covid-19, rappelle-t-on. ■

## JM Oran-2022

### Livraison de la totalité des infrastructures rénovées en décembre

→ Les infrastructures sportives d'Oran concernées par une large opération de mise à niveau en prévision de l'organisation dans cette ville de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens (JM), l'été 2022, seront livrées dans leur totalité avant la fin de l'année 2021 en cours, a annoncé le wali, Saïd Saayoud.

S'exprimant devant la presse à l'issue de la Supercoupe d'Algérie vendredi soir au Palais des Sports (Hamou-Boutlélis), l'un des équipements concernés par les travaux de rénovation, Saayoud a fait savoir que le taux d'avancement des chantiers des équipements sportifs en question est estimé à 90%. «Dans l'ensemble, les travaux au niveau des différentes structures faisant l'objet de travaux de réaménagement et de modernisation ont atteint les 90%. Certains de ces équipements sont déjà livrés, alors que ceux restants seront réceptionnés avant la fin de l'année en cours», a indiqué le wali d'Oran.

Les chantiers en question concernent une quinzaine d'équipements, dont les travaux sont supervisés par la direction locale de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit d'anciennes infrastructures réservées à la compétition officielle lors des JM qui vont disposer désormais des normes internationales à tous les niveaux, s'est réjoui le premier responsable de la capitale de l'Ouest du pays.

Outre le Palais des Sports, d'autres importantes infrastructures sportives ont bénéficié de travaux de rénova-

tion, tels que le complexe de Tennis, sis à Haï Essalem dans la commune d'Oran, le centre équestre Antar-Ibnou Cheddad à Es-Senia, le champ de tirs à Bir El Djir, et l'Institut de formation des cadres de sports à Aïn El Turck.

Dans ce contexte, Saayoud a évoqué l'avancement des travaux au niveau du nouveau complexe sportif de la ville faisant part de sa «satisfaction» quant à la relance des chantiers des équipements dont la cadence des travaux a été marquée par une certaine lenteur au cours de ces derniers mois.

«Depuis la visite du Premier ministre au niveau des chantiers du complexe sportif, la cadence des travaux a connu une nette progression, notamment au niveau des unités qui souffraient du retard dans leur réalisation, à l'image notamment du centre nautique et de la salle omnisport, après avoir augmenté le nombre des ouvriers», a-t-il assuré, rappelant que la société chinoise réalisatrice a été sommée de livrer le complexe en question dans sa totalité avant le 31 décembre 2021.

«Une chose est sûre, on sera prêts pour la 19<sup>e</sup> édition des JM, qui sera une occasion pour notre pays de montrer ses capacités organisationnelles d'événements de cette envergure, et ce, à tous les niveaux», a-t-il soutenu.

La 19<sup>e</sup> édition des JM, prévue initialement pour l'été 2021, a été décalée d'une année à cause de la crise sanitaire mondiale liée au coronavirus, rappelle-t-on. ■

## EN DEUX MOTS

### Championnats d'Afrique Open : Trois nouvelles médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne de natation a remporté trois nouvelles médailles, toutes en bronze, aux Championnats d'Afrique Open, vendredi soir au terme de la 5<sup>e</sup> journée de compétition à Accra. Ces médailles ont été l'œuvre d'Amel Melih sur 50 m nage libre, Abdellah Ardjoune sur 100 m dos et Remzi Chouchar sur 200 m papillon. De son côté, Oussama Sahnoune s'est contenté de la 5<sup>e</sup> place au 100 m nage libre avec un chrono de 51.00, loin derrière le champion d'Afrique égyptien, Mohamed Samy (50.23) et le duo sud-africain Guy Brooks (50.34) - Clayton Jimmy (50.79). Au total, l'Algérie compte neuf médailles après cinq jours de compétition : 1 or, 2 argent et 6 bronze. La 14<sup>e</sup> édition des Championnats d'Afrique Open, prévue initialement à Durban en Afrique du Sud en avril 2020, avait été reportée à cause de la pandémie de Covid-19. Quelque 400 athlètes de plus de 30 pays, dont cinq Algériens, sont présents dans la capitale ghanéenne qui accueille la compétition pour la première fois de son histoire.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct****Championnats d'Afrique Open**

Trois nouvelles médailles pour l'Algérie

**le match à suivre****Supercoupe d'Algérie de handball**

Une première pour la JS Saoura

**football****LDC et coupe de la CAF**

La JSK et la JS Saoura sur les rails, le CR Belouizdad rate le quai

LDC et Coupe de la CAF

## La JSK et la JS Saoura sur les rails, le CR Belouizdad rate le quai

→ Le 2<sup>e</sup> tour préliminaire aller de la coupe de la Confédération africaine de football était programmé sur plusieurs terrains ce samedi à travers le continent. Finaliste malheureux de la précédente édition, la JS Kabylie a pris une belle option sur une qualification en play-offs en s'imposant (1-0) au Maroc sur le terrain des FAR Rabat grâce à un but de Moufid contre son camp (19<sup>e</sup>).

Finaliste de la défunte édition du tournoi, ils ont assuré la relève. L'unique but inscrit à la 19<sup>e</sup> était un cadeau tombé du ciel qu'il fallait couvrir pour ne pas perdre sa valeur, et surtout les trois premiers points venus arracher aux Marocains. L'entraîneur de la JSK, Henri Stambouli, qui a piloté la première sortie officielle de sa jeune formation, peut être rassuré, le travail n'est pas encore complet mais il sait à présent quels outils utiliser pour cimenter les différents compartiments et se préparer pour le coup d'envoi du Championnat qui pointe déjà son nez. C'est en tout cas une belle réconciliation entre les joueurs et les supporters. Ce sont les couleurs et l'amour qu'ils ne cessent de porter à leur club qui leur font espérer un retour plus technique et surtout plus prometteur. Ils reviennent doucement mais sûrement avec des joueurs dont la majorité n'a pas encore l'expérience des compétitions africaines. Dans ce chantier de



■ La JSK a frappé un grand coup à Rabat.

(Photo > D. R.)

supporters, il y a ceux qui ne comprennent pas, qui analysent mal l'évolution d'un club. L'ancienne équipe est partie, elle a certainement laissé quelque chose de bien, l'histoire le dira, l'autre est arrivée, elle a gagné la première partie, mais les esprits mettront beaucoup de temps à se faire confiance et à s'adapter au nom de l'amour porté pour le club.

**Elle a tenu le coup**

La nouvelle équipe s'est débrouillée à Casablanca face au Forces de l'Armée Royale, c'est son premier match en compétition africaine et c'est sa première victoire (1-0) qui s'inscrit dans le registre des défis des nouveaux chefs du club. Gagner aujourd'hui, gagner demain et remettre sur rails ce grand club, c'est le grand pari sur lequel s'est engagée la direction du club.

**Le CRB encaisse un mauvais coup**

Dans le choc du jour, c'est le CR Belouizdad qui rentre, assommé par l'ASEC Mimosas qui dispose du champion d'Algérie et quart de finaliste de la précédente édition sur un score de 3-1 grâce

notamment à un doublé du néo-international ivoirien Karim Konaté.

**La JS Saoura a su prendre le virage**

L'autre représentant algérien, en l'occurrence la JS Saoura a, quant à elle, fait parler son expérience face à l'ASAC Concorde de Mauritanie en remportant la partie sur le score de 2-1.

**Les FAR perdent, la RS Berkane gagne**

Les FAR, quant à eux, qui se sont mis dans une mauvaise situation, risquent de passer à côté de leurs espoirs. Ils se sont mis dans une très mauvaise posture, ce n'est pas le cas de l'autre représentant Marocain, la RS Berkane, qui a en revanche pris une belle option en s'imposant 1-0 en Tunisie sur le terrain l'US Ben Guerdane.

**Sur les autres tableaux**

Demi-finaliste la saison passée, Pyramids FC a ramené un match nul mitigé de Tanzanie contre Azam (0-0), tandis que Coton Sport, qui avait lui aussi atteint le dernier carré, a concédé une délicate surprise au Botswana contre Orapa

United (2-1). Très mauvaise opération aussi des Sénégalais de Diambars, touchés à domicile par les Nigériens d'Enyimba (0-1).

**Le Ahly passe à côté...**

Enfin, le tenant du titre, Al Ahly du Caire n'a pu glaner les trois points face au Niger. Il s'est contenté d'un match nul sur le terrain de l'US Gendarmerie nationale (1-1), «les locaux ayant égalisé en fin de partie après l'ouverture du score du Tunisien Maaloul pour le géant cairote (19<sup>e</sup>). L'autre représentant égyptien, le Zamalek, s'est quant à lui imposé 1-0 au Kenya sur le terrain de Tusker». Belle opération aussi pour les Guinéens d'Horoya, vainqueurs 1-0 à Bamako sur le terrain du Stade Malien grâce à un but du Ghanéen Agyei (56<sup>e</sup>). A signaler enfin le bon match nul ramené du Rwanda par l'Etoile du Sahel contre APR (1-1).

Résumé de H. Hichem

**A voir**

- Canal + Sport : Arsenal - Crystal Palace à 20h
- BeIN Sports 1 : Nîmes - AC Ajaccio à 20h

### La Der

### Championnat national de Koshiki : Rude concurrence pour les places en sélection

Les finales du Championnat national seniors de karaté koshiki, spécialités kata et kumité, disputées samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger), ont été marquées par une rude concurrence entre les athlètes des différents clubs, dans l'objectif de gagner leur place en sélection nationale. Les athlètes sacrés lors de ce rendez-vous qui s'est tenu sur deux jours avec la participation de plus de 250 concurrents, seront convoqués en sélection nationale en prévision des prochains rendez-vous internationaux. Chez les dames, les titres nationaux de kumité sont revenus à Nesrine Meheni de la Ligue de Bouira (-53 kg), Asmaa Bekouche de la Ligue d'Oum

Bouagui (-63 kg), Kelthoum Boudaf de la Ligue de Mostaganem (-73 kg) et Selma Hadjedj (+73 kg). En kata, Hala Hioune d'Oum Bouaghi, unique concurrente en lice a été sacrée championne d'Algérie. Chez les messieurs, les médailles d'or en kumité ont été décrochées par Toufik Chikhaoui de la Ligue de Blida (-63 kg), Zakaria Hadj Benali de la Ligue de Mostaganem (-73 kg), Ali Deriadi de la Ligue de Bouira (-82 kg) et Ismail Drissi, également, de Bouira (+83 kg). Dans une déclaration à l'APS, le président de la Fédération algérienne de koshiki, Salah Daoud, a indiqué que «cette compétition qui intervient après plusieurs mois d'arrêt à cause de

la pandémie de Covid-19, nous permettra de choisir les meilleurs athlètes pour renforcer les rangs des sélections nationales messieurs et dames». «Le niveau général des athlètes lors de ce Championnat national n'est pas satisfaisant, mais nous pouvons rattraper ce retard en renforçant le programme de préparation en prévision des prochains rendez-vous nationaux et internationaux», a-t-il ajouté. Le président de l'instance fédérale a également indiqué que l'Algérie ne participera pas aux prochains Mondiaux, prévus au Japon en décembre, à cause du «retard accusé dans la préparation de nos sélections et le niveau affiché par nos athlètes».